

# L'année Cassolarde 2021

Le mot du maire	Page 3
L'état civil	Page 4

## Renseignements Utiles

Application « Saint Didier de la Tour »	Page 5
Informations communales	Page 5
Services intercommunaux	Page 6

## Économie

Nouveaux commerçants et artisans	Page 9
----------------------------------	--------

## Évènements marquants

Nobelle	Page 10
Centenaire du monument aux morts	Page 11
Visite de GEISMAR Alpes (STUMEC)	Page 12

## Écoles

Composition de l'équipe et effectifs	Page 13
Résultats des élections de parents d'élèves	Page 13
Service civique	Page 13
Projets et activités 2020-2021	Page 13
Procédure d'inscription rentrée 2022	Page 15
Conclusion	Page 15

## Conseils municipaux

Compte-rendus des conseils municipaux 2021	Page 16
--	---------

## Commissions et projets municipaux

Budget communal et investissement 2021	Page 21
Budget fonctionnement 2021	Page 22
Ecole action jeunesse	Page 23
Environnement	Page 24
C.C.A.S.	Page 24
Action sociale et vie associative	Page 27
Voirie	Page 28
Bâtiments	Page 29
Projet de maison communale multi-services	Page 30
Urbanisme	Page 31
Communication, fêtes et cérémonies	Page 31

## On vous répond

« Suet : pose de ralentisseurs ? »	Page 32
« Avancement de la fibre optique »	Page 32
« Des bornes de recharges pour véhicules électriques »	Page 32

## Associations

Comité des Fêtes	Page 33
Liste des associations de Saint Didier de la Tour	Page 34

### ASSOCIATIONS SPORTIVES

ACCA - Association Communale de Chasse Agréée St Hubert	Page 36
Amicale boules cassolardes	Page 36
Basket Club Cassolard (BCC)	Page 37
Gym Détente	Page 38
Jeff Club	Page 38
Union Sportive Cassolarde Passageoise (USCP)	Page 39

### ASSOCIATIONS CULTURELLES

Club auto rétro	Page 41
La clé des chants	Page 41
Sou des écoles	Page 41

### ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE SOCIALE

Association d'Entraide et d'Education Populaire (AEEP)	Page 43
Amicale cassolarde des donneurs de sang	Page 43
Famille Annuarité	Page 44
Les Petits Explorateurs - Centre le loisirs	Page 44

### ASSOCIATIONS DE MÉMOIRE HISTORIQUE

Amicale des Anciens Combattants – FNACA	Page 46
Le Souvenir Français	Page 47

## Histoires vécues

Timéo, l'étoile montante cassolarde	Page 48
Le rucher des Vaudrines	Page 49
Le castor	Page 50

## Poème

Un sourire	Page 51
------------	---------

Calendrier des manifestations 2022	Page 52
------------------------------------	---------



## Remerciements

La Commission communication (Sophie TREDAN, Gilles CECILLON, Jacques TROMPIER, Xavier BOIZOT, Lionel MONIN et Thomas GLEIZES) remercie toutes les personnes impliquées dans l'élaboration de cette Anné Cassolarde 2021, notamment les rédactrices et rédacteurs :

Dominique CULIOLI, Françoise CUVILLIER, Mélanie DUFOUR, Lysiane GRANGER, Monique ROUSSET, Martine PERRET, Cindy VARVIER, Marc CECILLON, Roger CUVILLIER, Bernard GALLIEN, Flavien BECHET pour les associations ;

Sylvie BELHADI, Catherine BOISSIER, Lionel MONIN, Pierre ROUSSET et Gilles CECILLON pour les articles municipaux ;

Pierrette CHAMBERAUD, Timéo FAGOT-REVURAT, Marc GHIZZO et Serge ROUSSET pour les articles d'Histoires vécues à Saint Didier ;

M. Le Maire, Philippe GUERIN, pour son édito.



Responsable de publication :  
Thomas GLEIZES

Réalisation/Impression :  
NUMERIP – La Tour du Pin

Tirages : 1050 exemplaires

Dépôt légal : Décembre 2021.

# LE MOT DU MAIRE



2021, une année encore bien particulière avec la crise sanitaire liée à la COVID qui fait du yoyo. Nous pensions à l'automne de cette année que la situation s'assainissait progressivement. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la 5ème vague « Covid » repart de plus belle.

2020/2021, nos familles n'ont pas été épargnées par cette crise et ses conséquences sociales, humaines et économiques. Nous avons d'autant plus besoin d'attention aux autres et de solidarité en ces circonstances.

Je veux vraiment remercier les enseignants de l'école « Les petits cassolards » qui se sont adaptés en permanence pour accueillir le mieux possible les enfants et assurer les cours.

Avec les adjoints et toute l'équipe municipale, la mobilisation s'est poursuivie sur les dossiers et projets mis en œuvre.

- Les travaux de rénovation des écoles maternelles et élémentaires seront quasiment terminés d'ici la fin de l'année ;
- le projet compostage a démarré à la rentrée scolaire 2021, plus particulièrement à l'école maternelle ;
- dans le cadre du projet de maison communale multi-services, les travaux de rénovation des bureaux de l'ADMR et création d'une salle associative vont démarrer au début de l'année 2022 ;
- notre nouvelle application d'information et de communication sur la vie du village a été lancée ;
- au niveau de la voirie, c'est l'entretien de nos routes communales, la rénovation des feux tricolores avec le souci de renforcer la sécurité de tous. J'en appelle au civisme des automobilistes et autres usagers pour respecter la vitesse, la signalisation, le passage sur les routes autorisées.

Concernant l'urbanisme, deux dossiers nous ont particulièrement mobilisé :

- le Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM) va impacter sensiblement les possibilités d'aménagement, de construction sur un secteur important de notre commune. Lors de l'enquête publique, nous avons fait part de nos remarques avec le souci d'une part de ne pas freiner l'activité économique pour les entreprises et exploitations agricoles situées sur la zone et d'autre part de permettre des aménagements et constructions dans la mesure du possible sur les hameaux concernés.

- la modification du PLUI Ouest (Plan local d'urbanisme intercommunal). L'objectif est bien de disposer du même règlement entre les PLUI Est et Ouest et de permettre certains changements de destination pour des bâtiments.

Je voudrais également revenir sur la vie de notre village. Les diverses manifestations prévues sur le deuxième semestre ont pu se tenir et j'en suis heureux. La fête du 14 juillet, le forum des associations, la foire d'automne, les manifestations organisées par toutes les associations. La vie associative reprend et c'est tout le village qui en bénéficie. Il nous faudra prendre progressivement de nouvelles habitudes avec la crise COVID !

Le repas des anciens a pu se dérouler dans la joie et la bonne humeur. Le CCAS a pu également organiser, dans le cadre de la « semaine bleue », diverses activités. Nous devons tous être attentifs à nos anciens. Nous avons un devoir de solidarité.

Je voudrais souligner particulièrement la cérémonie du 11 novembre co-organisée avec l'amicale des anciens combattants -section FNACA. Une journée de souvenir où nous avons commémoré le 100ème anniversaire du monuments aux morts et du drapeau des anciens combattants. Une journée d'hommage pour tous les morts pour la France qui a marqué notre village.

Sur le plan économique, je me réjouis également de l'installation de nouveaux artisans et commerçants à St Didier. Le conseil municipal a pu également visiter l'usine STUMEC du groupe Geismar. Une très belle entreprise, déployant de l'innovation en France et à l'international sur tous les équipements d'entretien des réseaux ferrés. Je remercie les responsables du site de St Didier pour leur accueil. Nous avons échangé également avec le service économie des VDD sur le soutien aux entreprises, sur les aménagements possibles de la zone de Ferrossière. C'est une des compétences des VDD que nous devons valoriser.

L'ensemble du conseil s'investit dans les commissions des VDD (urbanisme, développement durable, petite enfance, économie,...). Le développement de notre commune est étroitement lié à l'intercommunalité et nous devons y prendre toute notre part.

Avec le Conseil municipal, nous aurions souhaité vous rencontrer directement, organiser des temps d'échanges. Nous espérons pouvoir le faire en 2022. Nous tenons à exprimer tous nos remerciements au personnel communal, aux enseignants dans la mise en œuvre de leurs missions dans cette année 2021 si particulière, au comité des fêtes, aux responsables des associations pour leur engagement et leur contribution à la vie du village et à son dynamisme. Dans la dynamique de la nouvelle année, notre bulletin municipal s'offre un nouveau look et un nouveau titre. Bonne lecture de « l'Année cassolarde 2021 » !

Je vous souhaite ainsi qu'à vos familles tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Philippe Guerin

## Les Naissances

Souhayl JAIDANE	14.01.2021
Nathéo BERGE	18.01.2021
Octavia GERMON	07.02.2021
Evy FUSTER	11.02.2021
Jules MARTIN	02.03.2021
Laura LAMOUR	24.03.2021
Hugo PROFIZI	26.03.2021
Ashley HOUSTE	10.04.2021
Albin MONZIES	02.05.2021
Livio ITAN	18.05.2021
Matthew BEAUVAIS	04.06.2021
Léo FERRARD	11.06.2021
Lucas FERRARD	11.06.2021
Lucie FERRARD	11.06.2021
Margaux CHEMINET	24.06.2021
Marion GORAIN	15.07.2021
Kaïs CHENAVER	16.07.2021
Séréna REVALLO SANCHEZ	16.08.2021
Hugo BRUGERE	27.08.2021
Gabin CARREY	31.08.2021
Kayden ABELLAN	23.09.2021
Elise COTTET	24.10.2021
Marius HARDOUIN	12.11.2021
Alba MAGNE	18.11.2021
Livia GLEIZES	04.12.2021



## Les mariages

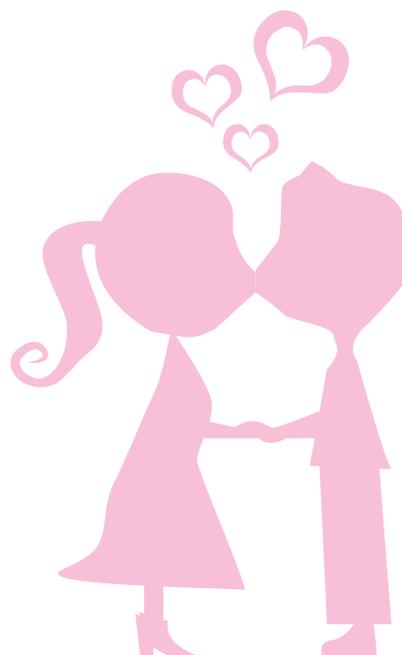
Virginie CHAGNE et Olivier CHAMBELANT  
Isabelle VAUCOULEUR et Stéphane IATOSTI  
Mandy VESSELLA et Benoît DA SILVA  
Catherine GAILLARD et Jean-Luc BOLLAND  
Morgane RIONDET et Robin DUPUY

05.06.2021  
19.06.2021  
26.06.2021  
21.08.2021  
09.10.2021



## Les Décès

Claudette BOITON	02.01.2021
Hélène TINTI née PEREZ	11.01.2021
Thérèse DOREL née CARRE	02.02.2021
Colette CHABOUD née DUGAUD	05.03.2021
Lucien MERMET-BOUVIER	11.03.2021
Claude RAYNARD	14.03.2021
Monique FERRAND née JACQUET	22.03.2021
Claudia TOPENAS née COTTET	01.04.2021
Marie-Thérèse BALLEST née GUILHEM	12.04.2021
Jean-Jacques ARNAUD	21.04.2021
Félix TESSA	27.04.2021
Pierre MEUNIER	05.05.2021
Marcelle ROGER née PENET DIT GODET	30.05.2021
Gaston NIVOLEY	03.06.2021
Pierre MARCHETTI	16.06.2021
Jean-Louis SUGNY	13.05.2021
Jean-Paul GATTIS	17.07.2021
Alain PICAL	27.07.2021
Eric SPITALS	13.09.2021
Antoine CADELANO	15.09.2021
Hervé COMMANDEUR	29.09.2021
Gilles CROIBIER	11.10.2021
Daniel QUEYRON	04.10.2021
Anne-Marie CLEMENT-LACROIX née GENTIL	24.10.2021
Jean PERIVOLAS	02.11.2021
Jean-Paul GARAMPON	13.11.2021
Jean-Paul PELETIER	20.11.2021
Viviane TRIPIER-MONDANCIN née VUILLERMOZ	04.12.2021



## Restez connectés avec l'application de Saint Didier !

Cette année 2021 a été synonyme d'innovation en matière de communication. Notre nouvelle application, mise en ligne au mois de juillet, permet une interaction plus forte entre les Cassolards et leur commune. Elle permet entre autres de :

- avoir accès aux actualités communales (Rubrique Actualité, mais aussi Agenda et Twitter) ;
- consulter les bulletins municipaux passés et présents en numérique ;
- gérer le périscolaire par e-ticket, consulter les menus de cantine ;
- connaître nos commerces et l'artisanat de proximité ;
- rester informé des travaux à venir ou en cours ;
- nous signaler tout incident dans les espaces publics ;
- nous proposer des idées, des projets, que la municipalité pourrait

concrétiser.

Elle est accessible à tous et à toutes. Et si vous avez besoin d'un tutoriel, retrouvez notre vidéo explicative sur Twitter @MairieStDidier ou sur le site officiel de la commune.

Après 6 mois d'utilisation, l'application semble connaître un véritable succès auprès de ses utilisateurs.

Un grand merci à vous !

Thomas GLEIZES,  
Adjoint à la communication

VOTRE APPLI  
**Saint-Didier**  
DISPONIBLE SUR



Retrouvez toute l'actualité de  
**Saint-Didier-de-la-Tour !**



Suivez l'actualité  
municipale et  
associative



Recevez les  
alertes météo



Devenez un  
éco-citoyen



Consultez les  
menus de la  
cantine



## Informations Communales

### MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi : de 8h30 à 12 h et de 16h00 à 17h30

Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi (uniquement l'après-midi) : de 13 h 45 à 17 h 30

Mercredi et samedi (uniquement le matin) : de 8 h 30 à 12 h

Mairie fermée tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois.

Tél : 04 74 97 20 31

site : [www.saintdidierdelatour.fr](http://www.saintdidierdelatour.fr)

application : « Saint Didier de la Tour »

### CONSEILS MUNICIPAUX

Les réunions sont publiques et ont lieu le premier mardi de chaque mois à 20 h salle du conseil à la mairie (ou en salle des fêtes comme ce fut le cas pour les années 2020 et 2021 pour cause de COVID et des distanciations physiques obligatoires).

### PORTAGE DES REPAS – TÉLÉALARME

Le C.C.A.S. met à votre disposition un service de portage de repas à domicile ainsi qu'un service téléalarme.

Pour tout renseignement s'adresser en mairie.

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Rédaction des courriers

Le C.C.A.S. met en place un service d'aide à la rédaction de courriers ainsi qu'aux démarches administratives.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

### REPAS C.C.A.S.

Une invitation personnelle est adressée à chaque bénéficiaire. Au cas où une omission se produirait, nous vous rappelons que toutes les personnes de la commune nées avant janvier 1952 sont cordialement invitées au repas annuel offert par le C.C.A.S. . La date du repas sera publiée ultérieurement.

### ECOLES

Directrice : Mme Fabienne FARCY

Directrice par intérim : Nathalie PERRIARD

Ecole primaire – allée des Platanes

Tél : 04 74 97 44 62

Ecole maternelle - Route de l'Eglise

Ligne principale : Tél : 04 74 97 81 25

Lignes secondaires :

Classe 1 : 07 66 76 04 81

Classe 2 : 07 49 53 98 39

Classe 3 : 07 67 83 56 21

Cantine : 07 85 83 75 97

### VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDIS

L'accueil de loisirs de Saint-Didier est ouvert aux enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis pendant les périodes scolaires.

Renseignements et dossiers d'inscription sur le site dédié :

<https://les-petits-explorateurs-08.websself.net/>

Une participation financière est accordée aux enfants de la commune pour les vacances d'été (colonies, camps de vacances et les centres aérés extérieurs sous certaines conditions).

Pour tout renseignement s'adresser en mairie.

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES SECOURS

**18**

Pompier

**15**

SAMU

**17**

Gendarmerie

## RAMASSAGE DES POUBELLES

Lundi matin : ordures ménagères

Mardi matin tous les 15 jours : collecte sélective (voir calendrier du SICTOM)

**Attention :** bien sortir les poubelles la veille au soir de la collecte et de bien les récupérer le jour même ! elles ne doivent pas rester sur le bord de la route. Un rappel sera fait si besoin.

À noter : Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe (article R.644-2 du Code Pénal).

Des conteneurs pour le papier, le verre et les vêtements sont mis à disposition sur le parking pour poids lourds.

Concernant les dépôts sauvages, sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3ème classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. (article R.633-6 du Code Pénal).

## VENTE DE TICKET DE CINÉMA

Vente de ticket cinéma au prix de 5,50 € pour La Tour du Pin et 7,50 € pour Bourgoin-Jallieu.

Tarif en vigueur à ce jour à la mairie : règlement par chèque libellé à l'ordre du comité des fêtes.

## A.D.M.R.

M Dominique CULIOLI . 04 74 97 54 05

## MÉDECINS

Docteur Jean-Paul GONIN

Docteur Vincent COTTAZ

16 route de l'Eglise – tél : 04 74 97 60 61

## CORRESPONDANT DAUPHINÉ LIBÉRÉ

M Serge ROUSSET

Tél:04 74 97 45 66 ou 06 50 31 96 16

e-mail : serge.rousset@yahoo.fr

### INFOS PRATIQUES :

Pour toute parution, prévenir au minimum 48 heures à l'avance.

Pour les mariages : fournir les noms et professions des témoins ainsi que l'autorisation des mariés. Il est possible de faire paraître une annonce à plusieurs reprises à condition de la transmettre bien avant sa 1ère parution. Chaque association doit prendre contact avec le correspondant pour faire paraître une information sur leur activité.

## SERVICES INTERCOMMUNAUUX

### MÉDIATHÈQUE LA PASSERELLE

18 rue Paul Bert – La Tour du Pin

Tél : 04 74 83 59 00

mail : mediatheque@lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouvertures :

Mardi 9h – 13 h

Mercredi 14 h -18h

Vendredi 14 h – 18 h

Samedi 9h – 16 h

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS DU DAUPHINÉ

22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 977

38353 LA TOUR DU PIN Cedex

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h  
sauf jeudi 18 h 30 sur RDV

Accueil téléphonique : 04 74 97 05 79

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

email : contact@lesvalsdudauphine.fr

### DÉCHETS DE SOINS

En application des textes des lois de finances 2009 et du Grenelle de l'environnement, l'article L.4211-2-1 prévoit qu'en l'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique, les officines pharmaceutiques et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement les déchets de soins à risque infectieux perforant produits par les patients en auto-traitement.

### MAISON PAROISSIALE

Place de l'Eglise 38110 La Tour du Pin

Tél : 04 74 97 10 33

Accueil : mardi au vendredi de 9h00 à 11h30 et

samedi de 9h30 à 12h00

Secrétariat : mardi 11h00 à 13h00, jeudi 15h00 à 17h00

(hors vacances scolaires)

e-mail : paroisse-sainte-anne@wanadoo.fr

### ASSISTANTE SOCIALE

Tél : 04 74 97 96 98

21 rue Jean Ferrand 38110 La Tour du Pin

### ASSISTANTE SOCIALE AGRICOLE

Pépinière des entrepreneurs et agriculteurs M.S.A.

3 passage Romain Bouquet 38110 La Tour-du-Pin

Tél. 09 69 36 87 00

## DÉCHÈTERIES

### Déchèterie de La Chapelle-de-la-Tour

Le Plateau - Chemin Leva  
38110 La Chapelle-de-la-Tour

Hiver de Novembre à Mars :  
Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi :  
9h/12h et 14h/17h  
Mercredi : 14h/17h

Été d'avril à octobre :  
Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi :  
9h/12h et 14h/18h  
Mercredi : 14h/18h  
Jours de Fermeture : Mardi et Mercredi matin

### Déchèterie Saint-Jean-de-Soudain

Zi du chapelier - Chemin des Marais  
38110 Saint-Jean-de-Soudain

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi  
Hiver de Novembre à Mars :  
Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi :  
9h/12h et 14h/17h  
Mercredi : 9h/12h

Été d'avril à octobre :  
Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi :  
9h/12h et 14h/18h  
Mercredi : 9h/12h  
Jours de Fermeture : Mercredi après-midi et Jeudi

### Déchèterie Passins

Crevières  
38510 Passins

Lundi/Mardi/Jeudi : 9h 12h,  
Mercredi/Vendredi/Samedi : 9h : 12h et 14h / 17h

### Déchèterie Fitilieu

Tapon  
38490 Fitilieu

Hiver du 31/10 au 31/03 :  
Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h-17h  
Mardi, Jeudi : 9h-12h  
Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Été du 01/04 au 30/03 :  
Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h-18h  
Mardi, Jeudi : 9h-12h  
Samedi : 9h-12h et 14h-18h  
Jours de Fermeture : Dimanche



## ADMR

L'ADMR, qui a été créée voici maintenant plus de 75 ans en Isère, est encore aujourd'hui le premier acteur de proximité de ce département, conjuguant proximité, solidarité, universalité, respect et réciprocité. L'association ADMR de Saint Didier de la Tour, qui exerce aussi son activité sur les communes de La Tour du Pin, Montagnieu, Le Passage et Sainte Blandine, s'inscrit pleinement dans ses valeurs. Elle apporte du lien au quotidien auprès de ses clients, mais est aussi source d'emplois locaux. Malgré la pandémie qui dure maintenant depuis plus de 18 mois, elle a su être présente auprès des plus fragiles pour assurer au quotidien les prestations dont ils ont besoin, en particulier celles relatives au maintien à domicile (aide à la toilette, aux repas, courses, ménage, repassage ...).

Pour l'année 2022 qui s'annonce, nous souhaitons poursuivre notre développement pour pouvoir répondre aux nouvelles demandes qui nous sont faites, en lien notamment avec les besoins croissants de la population.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au : 04.74.97.54.05 et

laissez vos coordonnées et votre message afin que nous puissions vous rappeler.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Président de l'ADMR de Saint Didier de la Tour  
Dominique CULIOLI

Si vous disposez d'un peu de temps pour rendre visite à nos bénéficiaires, venez rejoindre notre équipe de bénévoles.



## Accueil Réfugiés Vals du Dauphiné



L'association « Accueil Réfugiés Vals du Dauphiné » a été fondée en 2016, par des citoyens du territoire pour agir, face aux images des réfugiés fuyant la guerre en Syrie et s'échouant sur les côtes grecques.

Elle s'est donné pour but d'accueillir et accompagner des familles de réfugiés, lorsqu'elles doivent quitter le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), après avoir obtenu un titre de séjour en France : équiper le logement, aider pour les démarches administratives, médicales, la scolarisation des enfants, aider à l'insertion professionnelle, faciliter l'insertion sociale et citoyenne.

En cinq ans, nous avons déjà accompagné 11 familles, venues du Congo, d'Ukraine, de Guinée, du Cameroun, dont deux nouvelles familles en début 2021, venues du Kosovo et du Burkina-Faso (via l'Italie). Toutes ont maintenant un logement, les enfants sont scolarisés, les parents travaillent ou sont en formation. Ceux qui ne parlaient pas le français l'apprennent. Tous s'intègrent bien, dans le respect de leurs habitudes, et prennent progressivement leur indépendance.

En parallèle, l'association a la volonté d'informer le plus grand nombre sur

la question des migrations, en donnant des chiffres et définitions claires et précises sur ce sujet : demandeurs d'asile, réfugiés, exilés, migrants, etc... Dans ce but, nous organisons des rencontres, spectacles et nous intervenons régulièrement dans les établissements scolaires à la demande des enseignants.

Pour mener ces actions, notre association s'appuie sur ses 150 adhérents de toutes les communes des Vals du Dauphiné et autant de sympathisants. Nous sommes également aidés par de nombreux partenaires : Emmaüs, Le Secours Populaire, Les restos du Cœur, la MJC-EVS de La Tour du pin et bien d'autres.



Cueillette de cerises chez Michel, adhérent à l'association, avec toutes les familles réunies



Pique-nique avec les deux familles récemment

### CONTACT

Contact : [refugies.vdd@gmail.com](mailto:refugies.vdd@gmail.com)

Site internet : <https://refugiesvdd.org>

Permanences tous les 2èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h à la salle Gambetta de La Tour du Pin (passage Romain Bouquet)

## Changements de propriétaire



**BAR  
RESTAURANT  
L'ESCAPADE**

*"Cuisine maison préparée avec amour"*

**BAR  
RESTAURANT  
L'ESCAPADE** MENU DU JOUR LE MIDI  
DU LUNDI AU VENDREDI

07 81 11 12 85

2 Route de Lyon  
38110 - St Didier de la Tour

l'Escapade chez Ju

**À EMPORTER !** DEMANDEZ NOTRE CARTE !  
PLAT SEUL / FORMULE REPAS (BOISSON + DESSERT INCLUS)

RECEVEMENT ESPACE ET CA  
CHEQUES NON ACCEPTES

vente, réparation, livraison



**Espace loisirs motoculture**

04.74.97.49.71

Jamme Fabien 67 route de Lyon  
Gérant 38110 Saint Didier de la tour  
elmotoculture@hotmail.com



**Espace loisirs motoculture**  
CUB CADET , ECHO , KAAZ  
STIGA , SARP , WEIBANG

## Nouvel artisan

**Maçonnerie**

---

**Ferrard Sébastien**

---

**06.03.95.52.13**

19, Route du Lac 38110 Saint Didier de la Tour  
sebastienferrard30@gmail.com

**VOUS ÊTES NOUVEAU COMMERÇANT OU NOUVEL ARTISAN À SAINT DIDIER ?  
FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE.**

# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

## Nobelle

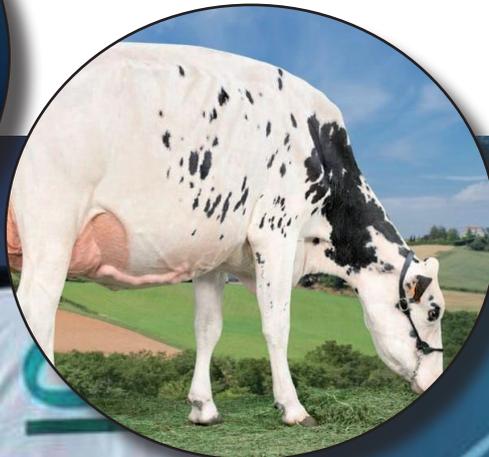
Stéphane, Mireille et Romain VERDEL : deuxième prix pour leur vache « Nobelle » au Sommet de l'Élevage de Cournon, en Auvergne.

Ces éleveurs à Saint Didier de la Tour au sein de l'Earl Ferme Verdel et leur vache Nobelle, se sont distingués ce 8 octobre 2021 lors du concours d'élevage. Cette vache laitière, de race prim'holstein, âgée de 5 ans et en 3ème lactation, est revenue du Sommet de l'élevage avec le titre de Championne Réserve adulte et Réserve Grande Championne. Cette vache

est décrite par les éleveurs comme ayant une extraordinaire mamelle à la capacité de lactation très importante.

La Ferme Verdel, comprenant un troupeau de 70 bovins de race prim'holstein d'un haut niveau génétique, est une habituée des concours. Cette vache s'était déjà fait remarquer il y a trois ans à Saint-Chef, en se classant troisième d'un concours départemental. Nous avons donc une nouvelle étoile montante dans le village : elle s'appelle Nobelle, et se trouve être la deuxième plus belle vache holstein de France. Toutes nos félicitations à la Ferme Verdel.

Par Philippe GUERIN, maire.



# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

## Centenaire du monument aux morts et du drapeau des Anciens Combattants

La cérémonie du 11 novembre 2021 a eu une résonance toute particulière avec le centième anniversaire de notre monument aux morts et du drapeau des Anciens Combattants de 1920, refait à neuf par la municipalité et arborant un magnifique coq, figure de la résistance et du courage.

Le maire a remis officiellement ce nouveau drapeau à Lucien Barnier, Président de l'Amicale des Anciens Combattants.

Une cérémonie dont la solennité a résonné, grâce à la présence d'un détachement du 93ème régiment d'artillerie de Montagne de Varces et à la présence des porte-drapeaux, porte-fanions ainsi que de l'amicale des pompiers, tous venus en uniforme pour l'occasion. Ce sont pas moins de 14 étendards qui ont été fièrement arborés au cours de cette cérémonie. Une foule nombreuse assistait à cette manifestation soutenue par le clairon et le tambour.



Nous remercions tout particulièrement Madame la Sous-Préfète de la Tour du Pin, Caroline GADOU, d'avoir présidé cette cérémonie. Nous ont également fait l'honneur de leur présence :

Frédérique PUISSAT, Sénatrice ;

Jean-Pierre GIRARD, Conseiller régional ;

Delphine HARTMAN et Vincent CHRIZI, Vice-présidents du conseil départemental ;

Fabien RAJON, Maire de la Tour du Pin et conseiller départemental ;

Jacques GARNIER, Maire de Saint Blandine ;

Gérard VITTE et Joseph MONIN, Maires honoraires de Saint Didier de la Tour ;

Frédéric BAL, Chef d'escadron et Commandant de la compagnie de gendarmerie de La Tour du Pin ;

Stefen DEGORE, Chef de caserne des pompiers de la Tour du Pin ;

Daniel WOJKOWIAK, Secrétaire général de la FNACA ;

Robert PICHON, Président du souvenir français section de la Tour du Pin ;

Patrice SACCOMANI, Président des retraités de Gendarmerie ;

Robert BOCQUEL, Président des médaillés militaires de la Tour du Pin.

Sous la houlette du corps enseignant que nous remercions particulièrement, les écoles ont fait un travail remarquable, avec la présence d'une soixantaine d'enfants à la cérémonie et la réalisation de nombreuses productions sous le prisme de la paix et du vivre-ensemble.



Daniel Favard, Colonel à la retraite et Président de la Fédération des Amicales de Chasseurs Alpins de la région lyonnaise, a assuré le rôle de maître de cérémonie au cours de laquelle Robert Morawek a reçu la



croix du combattant et Robert Malleton le diplôme de porte-drapeau.

La journée s'est terminée sous le signe de la convivialité par un apéritif offert par l'amicale des anciens combattants et par un repas organisé par la municipalité au foyer rural permettant de valoriser le commerce et les produits locaux.

Par Thomas GLEIZES,  
adjoint à la communication



# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

**GEISMAR Alpes,  
l'indémoudable entreprise cassolarde dans l'ère du temps.**



## GEISMAR®

L'entreprise GEISMAR Alpes, plus connue sous son ancien nom de STUMEC, fait partie de l'ADN économique de Saint Didier de la Tour depuis 75 ans. L'entreprise est incorporée au sein du groupe GEISMAR, d'origine alsacienne. Ce groupe compte 850 personnes travaillant dans la conception et la production de solutions pour la pose, la maintenance et le contrôle des voies ferrées et caténaies. Spécialiste du ferroviaire, il est présent partout dans le monde où il existe des réseaux de transports classiques, urbains ou à grande vitesse.



Les origines de GEISMAR Alpes, la branche iséroise du groupe, remontent à 1948. Modeste atelier de mécanique générale, créé par Monsieur Jean HUBOUD-PERON, l'activité se développe rapidement et l'entreprise se spécialise dans les machines légères pour la pose et l'entretien des voies. En 1955, le Groupe GEISMAR s'associe avec STUMEC, puis en 1989, l'entreprise s'intègre complètement au groupe GEISMAR. En 2019, STUMEC change de nom et devient GEISMAR Alpes.

GEISMAR Alpes emploie 140 personnes sur le site de Saint Didier de la Tour et l'entreprise propose un éventail complet de matériel pour : visser les tirefonds, arracher les attaches, boulonner, percer, scier, meuler le rail, percer, entailler les traverses ou encore pour compacter le ballast. Aujourd'hui, l'entreprise travaille tout particulièrement sur sa nouvelle gamme de produits Activion. Ces produits innovants se veulent plus légers, plus ergonomiques et plus respectueux de l'environnement grâce à l'utilisation d'un moteur électrique sur batterie. GEISMAR Alpes s'inscrit pleinement dans les défis du XXIème siècle.



Dans son tour d'horizon du tissu industriel de la commune, le maire et des membres de son équipe en présence de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique des Vals du Dauphiné, ont rencontré le 17 novembre, des représentants de GEISMAR Alpes. Après avoir réservé un accueil chaleureux aux élus, les représentants de GEISMAR Alpes ont proposé une présentation du groupe et une visite du site, agrémentée d'explications sur ses enjeux nationaux comme internationaux : développer ses parts de marché, maintenir son savoir-faire par la formation et l'apprentissage, accroître son attractivité au sein de son bassin d'activité.



Le conseil municipal de Saint Didier de la Tour a apprécié de rencontrer un personnel talentueux et passionné par son métier. Nous remercions vivement tout le personnel de GEISMAR Alpes pour son accueil, et pour le temps d'échange autour de l'activité économique de notre territoire.

*Par Thomas GLEIZES,  
adjoint à la communication*

## Composition de l'équipe enseignante et effectifs

L'école compte 230 élèves pour 162 familles.  
77 enfants sont scolarisés en maternelle et 153 en élémentaire

Classe 1 (PS/MS/GS) :	26 élèves avec Marion De Montfalcon et Priscille Dumas Atsem : Mme Lydie Pellet
Classe 2 (PS/MS/GS) :	26 élèves avec Alexiane Clavel et Charlotte Lanfray Atsem : Virginie Kowalczyk
Classe 3 (PS/MS/GS) :	25 élèves avec Christelle Barret Atsem : Heidi Pesce
Classe 4 (CP) :	24 élèves avec Christelle Carbonnier Rey
Classe 5 (CE1) :	23 élèves avec Corinne Dugats
Classe 6 (CE2) :	26 élèves avec Fabienne Farcy remplacée par Céline Balva
Classe 7 (CM1) :	25 élèves avec Nathalie Perriard et Charlotte Lanfray
Classe 8 (CM2) :	32 élèves avec François Lapierre
Classe 9 (CP/CE1) :	23 élèves avec Jessica Morretta



Remplaçante : Mme Céline Balva  
Psychologue scolaire : Karine Lemaire  
Maître E : Amélie Claustre  
Direction : Nathalie PERRIARD assure l'intérim de direction pendant le congé maladie de Fabienne FARCY.

Les effectifs restent stables.  
3 nouveaux élèves seront accueillis après les vacances de Noël.

## Résultats des élections de parents au conseil d'école

Parents délégués : Claire Alber Johne, Carla Guiborel, Sonia Stahl Rihhi, Mélanie Dufour, Floriane Vincent, Fanny Rejeb, Aurélie Bendiyan, Célie Hivet, Sandrine Rabatel.  
DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) : M. Bonaz.

Nous remercions les parents qui se sont présentés en tant que délégués et qui accordent un peu de temps à l'école.

## Coordonnées de l'école

Ecole maternelle : 04 74 97 81 25  
Ecole élémentaire : 04 74 97 44 62  
Horaires : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

## Service civique

Monsieur Rivoire Valentin a effectué une mission de service civique à l'école. Son contrat était d'une durée de 10 mois. L'équipe enseignante a apprécié l'aide apportée et le remercie pour le travail effectué.

## Les différents projets et activités tout au long de l'année 2020-2021

Certains projets n'ont pas pu aboutir en raison de la crise sanitaire qui perdure et le protocole sanitaire en vigueur :

- La classe de découverte pour les CE2, CM1, CM2 prévue du 10 au 12 mai à Vulcania. Celle-ci est reportée du 23 au 25 mai 2022 pour les CM1 et CM2.

- Le téléthon
- Le projet natation
- L'APER pour les CM2
- Le spectacle du 23 mars au grenier des halles a été annulé pour les CP mais il a été remplacé par des ateliers en classe, avec l'intervention d'une marionnettiste-conteuse.

Les enfants ont fabriqué des épouvantails et les ont exposés dans le village en avril.



## CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION

### SORTIE NETTOYONS LA NATURE

le 09/10 pour toutes les classes de l'élémentaire



Elèves de CP

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les classes de CE1, CE2, CM1, CM2 ont suivi virtuellement des skippers du « Vendée Globe ».

Ce projet de sensibilisation a tourné autour de 2 axes : le réchauffement climatique et la protection des océans.

Ce projet a permis de travailler également sur l'alimentation et le sommeil à travers la vie des skippers.

### PERMIS PIÉTON

Il a eu lieu le jeudi 28 janvier pour la classe des CE2, tous les enfants l'ont obtenu.

### PROJET AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) :

Ce projet a pour but de sensibiliser les élèves à la maîtrise de l'énergie et aux économies d'énergies. Les CM2 ont bénéficié de 4 interventions en classe.

### PROJET « CARTES DE LA FRATERNITÉ »

pour les CE1: ils ont envoyé des messages de fraternité sous forme de haïkus à des inconnus de leur département sur une carte postale, les invitant à y répondre. Ils ont eu plusieurs réponses.



«La classe des CE1 a fait des haïkus à partir de quatre photos représentant la solidarité, la fraternité. Puis on a cherché des adresses au hasard sur l'annuaire. On a cherché sur le site des pages blanches pour voir si les personnes existaient encore. On a choisi les cartes qu'on voulait. On a mis notre nom et l'adresse de la personne. Et enfin on les a postées dans la boîte aux lettres sur la façade de l'école.

On a reçu une dizaine de cartes-réponses. Quand on a les reçues, ça nous a fait plaisir !!»

Mathis Joaquim Mélina B.

### PROJET « TRAMES VERTES ET BLEUES »

pour les classes de CE1 et CM1

Esther Lambert, animatrice nature, est intervenue dans les classes de CE1 et CM1 en janvier afin de sensibiliser les enfants aux trames vertes et bleues de notre environnement.

Les trames vertes et bleues correspondent aux liaisons existantes ou à créer entre les éléments verts (forêts, prairies...) et les éléments bleus (étangs, mares...) du paysage.

Ces éléments constituent les habitats de nombreuses espèces animales et végétales, souvent à protéger en raison de leur vulnérabilité. Ce sont des réservoirs de biodiversité.

Ces animations ont eu lieu en classe et à l'extérieur et ont permis aux enfants de développer une réflexion sur les aménagements de notre environnement, liés à nos loisirs, notre habitat, notre travail, nos déplacements qui, en modifiant le paysage, entravent la circulation de la faune sauvage.



Elèves de CM1

### MÉDIATHÈQUE

- PS/MS/GS : l'animatrice est venue à l'école en janvier et a lu des histoires.

- CE1 : la première animation a eu lieu en visioconférence, sur le thème « l'art dans les livres ». Jeudi 25 mars, les élèves ont pu se rendre à la médiathèque pour une animation sur Leonard de Vinci.

- CM1 : une première séance a eu lieu le 28 janvier, il s'agissait d'une découverte de la BD au fil du temps. Les séances suivantes ont eu lieu le 29 avril et le 27 mai et ont permis aux élèves de créer leur propre BD numérique.



Les CM1 à la médiathèque

### SPECTACLE POUR LES MATERNELLES ET LES CP

la compagnie « Planète Mômes » est venue dans notre école le jeudi 25 février pour présenter son spectacle : « Julien et les copains du monde ». Cela a permis une découverte de différents instruments de musique du monde entier, une vidéo a été projetée aux enfants afin de leur montrer différents modes de vie.

## PROJET MUSIQUE

Toutes les classes de l'école ont bénéficié d'interventions musicales dans le cadre du projet «Bizarroïde orchestra» proposé par les intervenants-musique des Vals du Dauphiné. C'est un projet de sensibilisation autour de l'écologie et des pratiques collectives. Des instruments ont été fabriqués par les intervenants à partir de matériaux de récupération. Les séances ont eu lieu dans le foyer rural tous les lundis pour l'ensemble des classes élémentaires et le mardi pour les maternelles, du 22 février au 14 juin avec Patricia Guilloud.



Classe 2

## VISITE DU PÈRE NOËL ET DISTRIBUTION DE CADEAUX

Il n'y a pas eu de spectacle de Noël en raison de la crise sanitaire mais le père Noël est venu rendre visite aux enfants. Il s'est installé en maternelle et chaque classe a pu aller chercher ses cadeaux. Nous remercions le soutien des écoles.



Elèves de CM1

## VOYAGES SCOLAIRES

- Sortie au moulin guitare pour les classes 1, 2 et 3.
- Ferme pédagogique pour la classe 4 avec visite de l'élevage d'autruches.
- Musée de Bourgoin pour les classes 5 et 9.
- Visite du repaire de Mandrin à Saint Genix sur Guiers pour les classes 6 et 7.
- Visite de Lyon pour la classe 8



Les élèves de la classe 2

## PROJET THÉÂTRE

avec mise en place d'un spectacle autour de la devise « Liberté-Egalité-Fraternité » pour la classe 9 ( CP-CM2)



Inscription  
pour l'année  
2022/2023

Afin de prévoir au mieux les effectifs nous demandons aux parents d'enfants nés en 2019 de se manifester au plus vite auprès de la direction s'ils souhaitent inscrire leur enfant à l'école à la rentrée prochaine. Il est préférable d'appeler le mardi ou le vendredi à l'école élémentaire au 04 74 97 44 62.

## Conclusion

Toute l'équipe enseignante présente ses meilleurs vœux 2022 à tous les Cassolards, petits et grands. Que cette nouvelle année soit source de bonheur et d'accomplissement pour tous.

Les enseignants remercient la mairie pour son implication dans le financement du matériel et des projets, pour les travaux réalisés et pour sa collaboration constructive en vue d'améliorer l'école. Nous remercions aussi tous les partenaires de l'école qui nous aident : sou des écoles, délégués et parents accompagnateurs, intervenants bénévoles, personnel communal pour leur soutien. Un remerciement particulier pour nos 3 ATSEM qui accomplissent un travail formidable auprès des enfants et des enseignants.

L'équipe enseignante de Saint Didier de la Tour

## Compte-rendus des conseils municipaux 2021

### REUNION 05.01.21

**TRAVAUX ECOLE MATERNELLE** : à la suite de la commission d'appel d'offres de décembre 2020, les marchés suivants ont été attribués : Luminaires : Ets Masat : 9.173,50 € - Peinture / menuiseries intérieures : Sté Nouvelle 3P : 7.261,70 € ht – Menuiseries extérieures ht : Serrurerie du Lac : 22.942,00 € ht – Sols : Ets Storia : 29.500 € soit un total de 68.877,20 € ht. Un complément de marché à ces travaux est à apporter pour des travaux de plomberie par les Ets Veyret pour un montant de 14.000 € ht et des travaux de désamiantage pour un montant de 7.000 € ht

### PROJET AGRANDISSEMENT SALLE ADMR / PRESBYTERE

: depuis plus de 20 ans nous louons à l'A.D.M.R. une salle de réunion de 24 m<sup>2</sup>, dans l'ancien presbytère. Afin d'améliorer ses conditions d'accueil au public et de travail, cette association a fait une demande de réhabilitation et d'extension du local. Afin de répondre à cette demande et aux nouveaux besoins identifiés par la commune soit la création d'un cabinet pour infirmiers et une salle de réunion de 70 m<sup>2</sup> pour l'accueil des associations locales. La commune lance un projet de création d'une Maison Communale Multi-Services en extension de l'ancien presbytère. Pour mener à bien ce projet diverses subventions sont sollicitées : Etat : 20 %, Région : 37,50 %, Département : 22,50 % soit un reste à charge pour la commune qui serait de 20 %.

**PERSONNEL** : présentation du nouveau régime indemnitaire, RIFSEEP, pour le personnel. Les objectifs suivants ont été définis ainsi : 1/ verser un régime indemnitaire à l'ensemble des agents communaux – 2/ instaurer un système lisible et transparent – 3/ prendre en compte les responsabilités liées aux postes occupés – 4/ prendre en compte l'évolution des postes et l'investissement demandé aux agents. Avant de voter ce projet, celui-ci doit être présenté pour avis au Comité Paritaire du Centre de Gestion de l'Isère. Le vote aura lieu après cet avis.

**GROUPE COMMUNAL ENVIRONNEMENT** : Sophie Trédan et Lionel Monin exposent les différents thèmes abordés lors de leur dernière réunion : 1/ lutte contre les plantes invasives – 2/ remplacement des lampes de l'éclairage public par des LED – 3/ gestion des déchets et élaboration d'un projet « Compostage » en lien avec l'école. 4/ organisation d'une journée environnement dans le cadre de la fête de la nature 2021 – 5/ réflexion sur les déplacements doux.

**COMMUNICATION** : Thomas Gleizes informe que la gazette 2020 est en cours d'impression et sera distribuée sous 8 jours. Compte tenu de la crise Covid, les vœux de la municipalité seront présentés sous forme de vidéo sur YouTube.

**C.C.A.S.** : Sylvie Belhadi informe qu'au 1er février il y aura un changement de prestataire pour le portage des repas. C'est le traiteur Ferret de Corbelin qui assurera le service.

### REUNION 02.02.21

**PERSONNEL COMMUNAL** : le Centre de Gestion de l'Isère propose de négocier un contrat cadre de prestations sociales pour une offre de titres de tickets restaurant pour une durée de 4 ans. Le Conseil marque un accord.

**RESEAU ELECTRIQUE** : ENEDIS nous propose un renforcement sur le secteur des Rivoires. Coût de l'opération : 55.484€ ttc financé ainsi : financement extérieur : 46.148 € ttc part communale : 9.335 € ttc

**TARIF ET REGELEMENT DES SALLES COMMUNALES** : la commission sociale propose de modifier la réglementation et les tarifs de location des salles communales. Plus d'informations au secrétariat de mairie.

### MANIFESTATION « ENDURANCE EN ATTELAGE DES

**TERRES FROIDES** » : la mairie a reçu une demande d'une association de Cessieu pour emprunter les routes des hauteurs de Saint Didier de la Tour, afin de faire une manifestation le 03 avril prochain. Le Conseil Municipal accepte que les attelages passent sur la commune, sous réserve des contraintes sanitaires.

**COS (COMITE DES ŒUVRES SOCIALES) 38** : Le COS 38 renouvelle le bureau de son conseil d'administration et demande aux communes membres de se prononcer sur un éventuel candidat. Aucun conseiller ne souhaite être candidat.

### RAPPORT DES COMMISSIONS

**SCOLAIRE** : un nouveau protocole sanitaire doit être appliqué. Les élèves doivent remettre le masque entre chaque plat, ne doivent plus se servir de l'eau par eux-mêmes et ne peuvent plus toucher aux plats. Il faut leur débarrasser leurs assiettes et on a dû acheter des pots d'eau supplémentaires, 1 pour 4 au lieu de 1 pour 8. Enfin un espace de plus de 2m doit être respecté entre chaque table.

La commission scolaire a validé sa proposition de budget pour 2021 pour l'achat de matériels divers pour 7.000 € ttc. Elle propose également de passer la participation communale pour les achats de fourniture courante de 65 € à 60 € et enfin elle propose que la commune participe à la sortie de classe de découverte au parc Vulcania en Auvergne à hauteur de 3.655 €

**VOIRIE** : des travaux de marquage au sol : sont prévus pour refaire les passages piétons et les dents de requin. Une bande blanche discontinue sera faite Montée de Suet. Pose de panneaux de signalisation : 50 km montée de Suet, Interdiction de poids lourds Route de l'Eglise.

**VIE ASSOCIATIVE** : subventions aux associations 2021 : La commission propose une augmentation de la base de 175 à 180€. + 4 € supplémentaire par adhérent pour les associations affiliées à une fédération. Exceptions : comité des fêtes : 180€ + moitié du coût du feu d'artifice, l'ADMR : 1€ par habitant, le SIAD (Soins Infirmiers A Domicile) : 0,25€ par habitant, le Sou des écoles : subvention de base + 2,5€/élève, les écoles professionnelles : 60€/élève, le RASED : 1,40€/élève, les classes ULIS : 600€/élève et participation à la classe de découverte de l'école : 3 655€

Pour les associations hors commune : 10€/adhérent, max 180€

**VIE SOCIALE** : une subvention exceptionnelle pour la réfection du drapeau centenaire sera accordée aux Anciens Combattants. Des demandes exceptionnelles de la part des associations pourront être étudiées (pour des projets structurants par exemple).

**ACTION SOCIALE / C.C.A.S.** : Club Loisirs d'Automne : les membres du CCAS et de la commission sont invités à adhérer à cette association et contribuer à son activité. Logement social : lotissement géré par Pluralis : Sylvie BELHADI assiste aux commissions d'affectation des logements. Portage de repas : nouveau prestataire depuis le 1er février. Coût du repas par jour : 9€ / personne. Le CCAS prend à sa charge 1€ par personne et par repas. Projet de participer à la semaine bleue en octobre : financer une sortie Téléalarme : le CCAS subventionne la téléalarme à hauteur de 10€/mois

**BATIMENTS** : Projet salle Multi-Services : le permis de construire a été déposé. Les demandes de subventions sont en cours. Le projet a été présenté au président de l'ADMR. Les travaux devraient être réalisés en fin d'année (Octobre-Novembre pour le terrassement) Foyer rural : chauffage en panne. Il faut remplacer la pompe du régulateur. (1500€ + la pose)

## REUNION 01.03.21

**BATIMENTS** : projet maison communale multi-services : coût : 398.920€ ht. Le plan de financement est présenté ainsi : demande de subvention Etat : 68.260 €, demande de subvention Région : 179.514, demande subvention Département : 58.342 €, Autofinancement commune : 92.804 € Toiture du bâtiment épicerie/tabac : la toiture de ce bâtiment nécessite une réfection complète. Coût des travaux : 25.802,47 € ht. Pour le financer : demande de subvention de la Région pour 10.320,99 € et autofinancement de la commune pour 15.481,48 €. Rénovation autres bâtiments : coût : 30.628,72 € ht. Pour financer ceux-ci : demande de subvention de 50 % est demandée au Conseil Départemental et 50 % autofinancement de la commune.

**CONVENTION COMMUNE / SDIS** : Dans le cadre d'un projet d'accueil périscolaire des enfants des sapeurs-pompiers en intervention, le SDIS de l'Isère propose à la commune de signer une convention. Accord du Conseil à l'unanimité.

**SCOLAIRE** : Rendez-vous avec l'association les Petits Explorateurs, Familles Rurales et les VDD pour faire le point sur les modalités de direction du centre de loisirs.

**QUESTIONS DIVERSES** : la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné souhaite relancer les boîtes à livres construites par la Maison Familiale de St André. En lien avec les écoles, le Conseil Municipal est d'accord pour relancer le projet.

Les élections départementales/régionales auront lieu les 13 et 20 juin prochains. 4 bureaux de vote seront nécessaires. Il faudra prévoir du monde pour tenir les bureaux tout au long de la journée.

## REUNION 24.03.21

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020** : Fonctionnement : Recettes : 1.241.111,22 € Dépenses : 876.722,15 soit un excédent de : 364.389,07 €. Investissement : Recettes : 585.222,35 € Dépenses : 583.406,03 € soit un excédent de 1.816,32 €. Voté à l'unanimité.

**BUDGET PRIMITIF 2021** : budget arrêté en fonctionnement dépenses/recettes à 1.176.500 € avec un virement à la section d'investissement de 175.996 € et en investissement en dépenses/recettes à 1.133.782 €

(Vous trouverez le détail en pages intérieures). Budget adopté à l'unanimité.

**TAUX** : le Conseil décide de porter le taux de la taxe foncière de 29,40 % à 30,40 %. 15 voix pour, 1 contre, 2 abstentions.

## REUNION 06.04.21

**SUBVENTIONS** : CLASSES ULIS : une participation de 600 € chaque année 2019/2020 et 2020/2021 en faveur des classes Ulis installées dans des établissements scolaires extérieurs à notre commune, est adoptée.

**ACHAT GROUPE DE DEFIBRILLATEURS** : la Communauté de Communes va proposer aux communes du territoire de mutualiser l'achat et l'installation de défibrillateurs équipés de leurs coffrets. La gestion et le coût de maintenance seront à la charge de la commune. D'après les premières estimations, le coût moyen serait de 1 200 € et la maintenance entre 50 € et 150 € par an. Lionel Monin propose de se renseigner sur les formations possibles pour l'utilisation de ce matériel. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour participer à la commande pour un défibrillateur.

**COMMUNICATION** : Présentation de l'application « votreappli.fr » par Thomas Gleizes. Cette application comportera des pavés interactifs tels que : Actualité - Agenda (manifestations) - Portail familles - Signalement éco citoyen - Kiosque - Annuaire - Boîte à idées - Contacts. La version finale sera présentée au Conseil Municipal du mois de mai.

**ENVIRONNEMENT** : Droit de préemption dans les Espaces Naturels Sensibles (E.N.S.) : la Communauté de Communes invite la commune à créer une zone de préemption sur E.N.S. du Lac St Félix. Ce site remarquable

a été classé en E.N.S. en 2008. Ce label est un outil visant à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et à assurer la sauvegarde des habitats naturels. Dans ce cadre, le département a la possibilité de créer des zones au sein desquelles il peut préempter des terrains en vue de les protéger, de les aménager et de les ouvrir au public et de déléguer ce droit à la commune. Ce droit de préemption permet à la commune de préserver ces terrains à forts enjeux environnementaux. Ainsi, une zone de préemption, créée au titre des E.N.S., permettra à la commune d'acquies prioritairement, en cas de vente, les sites à protéger. Le département pourra potentiellement apporter une aide financière.

## RAPPORT DES COMMISSIONS

**SCOLAIRE** : à la suite du conseil d'école, les enseignants demandent 5 PC pour la maternelle et 5 pour l'élémentaire. Un inventaire du parc actuel sera fait avec l'aide des VDD. En raison de la crise sanitaire, le séjour à Vulcania est annulé. Réflexion sur la révision des tarifs de garderie du soir et de la cantine. Création d'une procédure déclaration Covid en cas de nouveau cas enfants ou personnel. Dossier mis sur le serveur Cloud. Une nouvelle directrice a été nommée au centre de loisirs, l'ancien directeur reste animateur.

**URBANISME** : Analyse du projet du PPRM (Plan de Prévention des Risques Miniers),

**BATIMENTS** : dans deux semaines les travaux dans les bâtiments scolaires vont débiter : pose de volets roulants à l'école maternelle. Nous sommes toujours en attente du retour des demandes de subvention. L'architecte retenu pour l'aménagement de la maison multiservices prépare le dossier d'appel d'offre. A étudier le changement de certaines lampes du boulodrome.

**C.C.A.S.** : 31 visites ont été effectuées auprès de personnes âgées de la commune. 10 personnes bénéficient du service portage de repas et 20 du service téléalarme.

**GROUPE ENVIRONNEMENT** : le projet compostage avance. Les enseignants sont d'accord pour positionner les composteurs dans la partie « herbe » de la cour de l'école.

## REUNION 05 05.21

**VOIRIE** : restructuration des voies communales suivantes : îlot du carrefour Chemin de Bellevue avec Route des Rivoires - Route de Marleyzet (reprise d'une partie) - Chemin du Godard (réfection complète) - Impasse de Bourgeron (réfection complète) : coût total : 59.855,57 € ht. Ces travaux seront effectués dans le cadre du groupement de commandes avec la Communauté de Communes.

**COMMUNICATION** : Application « votreappli.fr » et réseaux sociaux : Thomas Gleizes présente la version finale de l'application. Cette application comportera des pavés interactifs tels que : Actualité - Agenda (manifestations) - Portail familles - Signalement écocitoyen - Kiosque - Annuaire - Boîte à idées - Contacts. L'application sera lancée fin juin. Le conseil municipal valide l'application, à l'unanimité. Après avoir effectué des recherches concernant l'utilisation des réseaux sociaux par les différentes communes appartenant aux VDD, il s'avère que la plupart les utilisent. La commission communication fait le choix de tester pendant une période de 6 mois l'application Twitter, le Conseil Municipal valide, par 16 voix pour et 1 abstention ce principe.

**BATIMENTS** : réfection de la toiture et amélioration : bâtiment épicerie. La commune a obtenu une subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes de 10 320€00, pour un montant total de travaux HT de 25 802€47. Les locataires de l'épicerie ont émis une demande d'installation d'un système de climatisation pour les 2 étages de l'appartement. Un premier devis de 14 000€00 a été reçu, d'autres sont en cours. Les conseillers municipaux par 13 voix pour, 1 contre et 3 abstentions sont pour la mise en place du système de climatisation, sous réserve que les locataires acceptent une augmentation du loyer mensuel.

**ENVIRONNEMENT** : projet compostage : mise en œuvre. Sophie Trédan expose que le projet de compostage débute jeudi 06 mai par la

pesée des déchets en provenance de la cantine sur 8 jours. Cette action permettra de déterminer la taille des composteurs à installer.

Le SICTOM propose de gérer la vente de composteur aux administrés et de mettre en place des animations.

**PROJET DE JUMELAGE** : une réunion a eu lieu le 24 avril avec les communes de Saint Clair de la Tour et la Chapelle de la Tour pour échanger sur une idée de projet de jumelage avec une commune d'un autre pays.

Un questionnaire sera envoyé aux conseillers pour réfléchir sur le fond et la forme de ce projet. Trois étapes suivront : les conseillers donnent leur avis - questionner les associations et les écoles - demander l'avis à la population.

## QUESTIONS DIVERSES :

Organisation des élections des 20 et 27 juin : afin de tenir les quatre bureaux de vote, la commune a besoin de 48 personnes. Il est décidé de faire appel aux membres du CCAS et d'autres bénévoles.

Cinéma en plein air : le Comité des Fêtes a obtenu l'accord pour l'organisation d'une séance de cinéma en plein air. Cette dernière aura lieu sur le complexe de la Halle des Sports le 21 août prochain. Le film Ducobu III sera projeté.

Monnaie locale : Lionel Monin explique qu'un projet de mise en place d'une monnaie locale (le Tissou) dans le Nord-Isère est en cours. Pour plus de renseignements vous pouvez vous rendre sur le site internet : tissou.fr

Boîte à livres : Marielle Vaquero expose que la mise en place des boîtes à livres est prise en charge à 100% par les VDD et que ces dernières seront réalisées par la MFR Le Chalet de Saint André le Gaz. Elle informe également que les chemins de randonnées vont être entièrement revus par les VDD (nouveau balisage).

Délégué SICTOM de Morestel : Monin Lionel est nommé délégué auprès du SICTOM de Morestel en remplacement de Gilles Cécillon.

## RAPPORT DES COMMISSIONS :

**SCOLAIRE** : la commission scolaire a fait le choix de changer le logiciel de cantine garderie 3D ouest par le logiciel E-ticket. Il sera proposé au prochain Conseil Municipal de changer les tarifs de cantine et de garderie. Le règlement intérieur du périscolaire est en cours de modification.

**VOIRIE** : la Société Terrelec de Salagnon a été retenue pour changer le boîtier des feux tricolores. Un passage piéton va être créé près de l'école maternelle. Les travaux sous les platanes sont terminés. Commande en cours pour la mise en place de différents panneaux Stop et interdiction de stationner. Un désherbeur thermique va être acheté pour les services techniques.

La commune a reçu la dernière version du PPRM (Plan de Prévention des Risques Miniers), il est impératif de donner son avis avant le 22 mai prochain. Les conseillers se réuniront le 19 mai à 20h00.

## REUNION 19 05.21

### AVIS SUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

**MINIERS (P.P.R.M)** : Monsieur le Maire expose avoir reçu de Monsieur le Préfet, le projet du Plan de Préventions des Risques Miniers sur notre territoire. Il est demandé au Conseil de donner son avis. Après concertation, les conseillers souhaitent formuler les réserves suivantes : les enjeux économiques dont l'agriculture ne sont pas suffisamment pris en compte dans ce projet de PPRM. - pour les activités économiques liées à l'agriculture et dans le cadre des exceptions accordées avec des prescriptions particulières pour de nouveaux projets ou pour des extensions et modifications des constructions, exploitations et aménagements relevant de la sous-destination « exploitation agricole et forestière », les études de faisabilité ne doivent pas constituer une pièce obligatoire au dossier Laisser une possibilité aux agriculteurs, dont l'activité le nécessite, de pouvoir construire leur résidence à proximité de leur exploitation dans le cadre du PLUI - pour les activités, hors agriculture, situées en zone rouge (sont concernées 3 entreprises) : les passer en zone bleue de manière à leur permettre de développer leur

activité. Si impossibilité de les passer en zone bleue : prévoir dans le règlement un texte leur permettant de se développer. Nous demandons que des exceptions puissent être accordées. Dans ce cadre, s'il y a des prescriptions obligatoires pour les projets liés aux activités économiques existantes (constructions, exploitations, aménagements), l'étude de faisabilité ne doit pas être une pièce obligatoire au dossier - dans les zones bleues, autoriser les piscines enterrées en exigeant au préalable, un sondage de terrain à l'emplacement prévu - permettre la construction d'annexes à 50 m<sup>2</sup> et non 20 m<sup>2</sup> (à l'identique de ce qui est prévu au PLUI) - les parcelles en dent creuse sur la zone constructible de Revolette passées en zone rouge : les passer en bleu.

**PROJET DE JUMELAGE** : Afin de réfléchir au mieux sur l'adhésion ou non à un projet de jumelage, il est convenu de mettre en place le questionnaire suivant : Quelle est notre motivation principale pour créer ce jumelage ? - Quelles actions souhaitons-nous mettre en avant ? - Comment associer les forces vives de notre commune à ce projet ? - Qu'avons-nous à apporter à notre future ville jumelle ? - Quels moyens avons-nous pour faire vivre ce jumelage et le pérenniser ? - Quelles sont nos attentes ?

## REUNION 01.06.21

**BATIMENTS** : climatisation du deuxième étage (un seul étage au lieu des deux à la demande du locataire) du logement de l'épicerie, trois devis ont été demandés et deux réceptionnés : la société : ELEC-FROID de La Chapelle de la Tour est retenue. Coût : 5 703.67 € HT

**FINANCES** : vote des subventions : Rugby Club Les Vallons : 115 € - A.E.P. / Amicale du Personnel / Donneurs de Sang / Anciens Combattants / Clé des Chants / Club Auto Rétro / Famille Annuaire / Gym Détente / Jeff Club / Club Loisirs d'Automne / Tennis Club / Emo-Son / Familles Rurales / Foyer Socio Educatif Collège Les Dauphins / Le Clos des Chats / Le Souvenir Français : 180 € chacune - Amicale Boules : 285 € Club Basket : 312 € - A.C.C.A. : 433 € - Yungu Taekwondo : 480 € - A.D.M.R. S.S.I.A.D. : 530,75 € - M.F.R. : 540 € - Foot : 600 € - Sou des Ecoles : 752,50 € - Anciens Combattants : 948 € (subvention exceptionnelle pour réfection du drapeau) - A.D.M.R. : 2.123 € - Classes ULIS : 3.600 € - Comité des Fêtes : 180 € + moitié du coût du feu d'artifices, inconnu à ce jour) - C.C.A.S. : 9.000 €

**RAPPEL** : associations non présentes sur la commune ayant au moins 5 adhérents habitants à St Didier de la Tour : 5 € par adhérent avec plafond à 180 €. Sur présentation d'un justificatif.

**VACANCES** : la participation aux vacances des enfants résidant sur la commune est fixée à 5€/jour et par enfant. Elle est limitée à 5 jours minimum consécutifs et un maximum de 20 jours dans l'année 2021. Cette participation ne s'adresse qu'aux enfants âgés de 4 à 17 ans participant à des camps, des colonies, centres de sport durant les périodes de vacances scolaires.

Cette participation ne sera pas allouée aux enfants participant au centre aéré de Saint Didier de la Tour et aux centres des autres communes offrant le même service. Une exception sera accordée aux enfants âgés entre 12 et 17 ans ou aux enfants qui n'auraient pas pu être inscrits au centre de Saint Didier de la Tour par manque de place.

**CANTINE / GARDERIE** : révision des tarifs : Cantine : 3,85 € repas enfant - 4,00 € repas exceptionnel ou fourni par les parents : 5,00 € repas adulte. Garderie : 0,80 € le matin - Gratuit garderie du midi (sans repas) - 1,40 € le soir

**JURY D'ASSISES 2022** : 6 personnes sont désignées par tirage au sort.

**URBANISME** : une convention précisant les modalités de fonctionnement et de financement du service d'instruction des autorisations d'urbanisme est passée avec la Communauté de Commune s des Vals du Dauphiné. Ses principaux objectifs sont : Instruire les Certificats d'Urbanisme opérationnels et Permis (de Construire, d'Aménager, de Démolir) et les Déclaration préalable de travaux complexes au regard des documents

d'urbanisme en vigueur. - Améliorer les conditions d'instruction des personnels communaux en mettant en place un outil informatique commun de gestion des autorisations, en prodiguant conseils et veille juridique et en apportant des conseils sur la rédaction des règlements des documents d'urbanisme. - Améliorer l'information des pétitionnaires par la formalisation d'outils communs de communication.

Monsieur le Maire ajoute qu'une répartition du coût de fonctionnement du service entre les Communes bénéficiaires et la Communauté de communes des Vals du Dauphiné est rendue nécessaire notamment par des contraintes budgétaires.

**TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE) :** le Conseil décide d'appliquer sur le territoire communal la taxe locale sur la publicité extérieure, de fixer les tarifs de la TLPE comme suit : inférieur ou égal à 50 m<sup>2</sup>, coefficient 1, 21,40 € pour 2021 et de ne pas appliquer d'exonération ou de réfaction sur ces tarifs.

**SUBVENTION AU GROUPEMENT ECONOMIQUE DU CANTON DE LA TOUR DU PIN (GECT) :** le GECT a pour but d'accueillir et d'accompagner les entreprises des communes des Vallons de la Tour. Une demande de subvention est faite auprès de notre commune, afin de participer au fonctionnement du Groupement. Il est décidé d'attribuer une subvention d'un montant total de 1 000.00€ pour accompagner une campagne commerciale, sous forme de bons d'achat auprès des commerçants adhérents au GECT.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS :**

**SCOLAIRE :** par suite d'un cas de Covid 19, la classe de CM2 est fermée. 10 cas contacts ont été recensés en garderie. Prochain conseil d'école le 22 juin. Le 4 juin, une réunion est prévue avec le corps enseignant pour faire le point sur les travaux qui seront réalisés cet été.

**ACTION SOCIALE :** un questionnaire sera distribué aux associations cassolardes fin août. Les membres de la commission continuent à rencontrer les présidents des associations. Le calendrier des fêtes 2022 est en cours. Reprise des activités sportives en salle pour les enfants et à partir du 19 juin pour les adultes. La commission de sécurité de la Sous-Préfecture a donné son accord pour la réouverture de la halle des sports.

**ENVIRONNEMENT :** Marielle Vaquero et Sophie Tredan, membres du groupe environnement accompagnées de Catherine Boissier, des agents de restauration et de 2 enseignants ont participé à une réunion organisée par le SICTOM, pour l'installation des composteurs. Le bilan de la pesée des déchets produits par la cantine (moyenne de 13 kg / jour) a servi à évaluer la capacité du composteur. La mise en place devrait être effectuée fin juin pour un début d'utilisation en septembre. Lors du forum des associations il sera judicieux de faire de la publicité pour la vente des composteurs. Cette dernière aura lieu pendant la foire aux marrons.

**COMMUNICATION :** Le flash info sera distribué le samedi 03 juillet. Bilan réunion « projet jumelage » avec la mairie de St Clair de la Tour. Notre retour sur ce projet a été transmis.

**VOIRIE :** le marquage au sol prévu est terminé. Le point d'eau situé au centre du cimetière a enfin été réparé. Un agent sera recruté en CDD et viendra en renfort des services techniques cet été.

**BATIMENTS :** Nous sommes en attente du retour de l'architecte pour préparer les appels d'offre concernant le projet de création de la maison communale multi-services. Le planning de réalisation des travaux prévus cet été est en cours. Travaux de rénovation des bâtiments communaux : Local technique : installation de radiateurs à gaz et réhabilitation du vestiaire du personnel : 18.000,00 ht - Salle de réunion : remplacement du système de chauffage : 9.769,70 € ht - Salle du foyer rural : remplacement du circulateur de la chaufferie : 2 859,00 € ht. Total des travaux ht : 30.628,70 €. Ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention de 50 % auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes

**QUESTIONS DIVERSES :** une réflexion est en cours avec le service Economie des VDD pour étudier les démarches à lancer afin d'optimiser les terrains de la zone de Ferrossière non encore aménagés et pour lesquels des contacts pourraient être pris avec les propriétaires concernés. Des investisseurs potentiels vont être rencontrés.

## **REUNION 06.07.21**

**BATIMENTS :** annulation des travaux de climatisation dans le logement de l'épicerie/tabac

**PERSONNEL COMMUNAL :** délibération à prendre pour la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) nouveau mode de rémunération du personnel. Accord du Conseil : 15 pour 2 absences.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS :**

**SCOLAIRE :** une formation du personnel en charge de la cantine et de la garderie sur le thème de l'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne, sera mise en place. Dernier conseil d'école : effectif estimé pour la rentrée : 232 enfants. La commission valide l'achat de deux ordinateurs et l'acquisition d'un banc extérieur qui sera implanté autour d'un arbre. La remise des calculatrices aux enfants de la classe de CM2 a eu lieu le 02 juillet. Centre de loisirs : l'association en charge du centre de loisirs a décidé d'arrêter au 31 décembre la coopération avec l'association Familles Rurales de l'Isère. Un partenariat avec les VDD ou un autre prestataire est à l'étude.

**CCAS :** organisation en cours de la semaine bleue d'octobre : promenade en calèche et moments de convivialité. Le vendredi, séance de cinéma en lien avec le CCAS de La Tour du Pin Le repas animé des aînés aura lieu le 17 octobre 2021 : Cette année le CCAS propose de donner le choix aux personnes ayant plus de 70 ans en 2021 et ne participant pas au repas, entre un bon d'achat et colis de fin d'année.

Action sociale / vie associative : Lors de la dernière réunion du Comité des fêtes, seules 4 associations étaient présentes. Le forum des associations aura lieu le 04 septembre prochain avec Karaoké et repas (paella). Un stand sur la sensibilisation de l'Ambroisie et un sur le compost seront mis en place.

**ENVIRONNEMENT :** travail sur l'ambroisie. Sophie Trédan référente sur la commune fait appel à toutes les bonnes volontés pour signaler via l'application (rubrique « signalements ») les lieux où poussent l'ambroisie. Des actions contre ce fléau vont être mises en place très prochainement.

Une visite de l'Espace Naturel Sensible de Pré-Maudit est prévue le 23 octobre prochain. Les composteurs pour les écoles seront installés début septembre par le SICTOM. Une vente de composteurs est également prévue lors de la foire d'automne.

**COMMUNICATION :** la nouvelle application de la commune est en ligne sur les plateformes Playstore et Applestore. La page Twitter a été créée. Le site internet est suspendu pour l'instant et ne sera plus actualisé. Les nouvelles informations seront transférées sur la page twitter.

## **REUNION 25.08.21**

**VOIRIE :** une nouvelle tranche de travaux est lancée sous réserve de l'octroi d'une subvention à hauteur de 50 % du Conseil Départemental, soit : réfection Route de Châtelaret : 66.635,01 € ht – Impasse de Crête : 12.363,54 € ht – intervention Route de Crête : 368,61 € ht soit un total de 79.367,16 € ht.

**BATIMENTS :** demande de subvention pour la rénovation de bâtiments, soit : Salle des Fêtes : 7.580,36 € ht – Mairie : 5.550,17 € ht – Cantine : 3.600 € ht – Boulodrome : 7.249,84 € ht soit un total de 23.980,37 € ht. Pour le boulodrome l'entreprise EGE Masat de St André le Gaz a été retenue.

**P.L.U.I. EST :** les deux Communautés de Communes des Vallons du Guiers et Bourbre-Tisserands ont respectivement prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) les 6 et 19 décembre 2016. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité donne un avis favorable sur le projet arrêté de ce Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

**RESEAU ELECTRICITE** : il est prévu un renforcement sur le poste 465 Route des Rivoires. Coût 31.355 € ht dont 4.974 € ht à charge pour la commune.

**ILLUMINATIONS** : une partie des décors de Noël sera remplacée.

## **RAPPORTS DES COMMISSIONS**

**SCOLAIRE** : un banc circulaire vient d'être installé autour de l'arbre situé dans la cour de l'école élémentaire.

Centre de loisirs : l'association Les Petits Explorateurs a rompu ses liens avec Familles Rurales au 31/08. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre l'association, la commune et les VDD. Les VDD devraient augmenter leur dotation à l'association. A partir du 1er septembre, c'est l'association Léo Lagrange qui aura la charge du Centre de Loisirs.

**ENVIRONNEMENT** : via l'application de la commune, divers signalement ont été émis par rapport à la présence d'ambrosie. Il sera demandé aux employés communaux de cibler les lieux et de solliciter l'entreprise Falcon pour intervenir.

## **REUNION 05.10.21**

**BATIMENTS** : pour la maison communale multi-services concernant l'appel d'offres, une procédure adaptée sera utilisée. Gilles Cécillon expose que pour ces travaux, il est nécessaire de faire appel à un coordonnateur de sécurité, un bureau de Contrôle, un bureau pour études géotechniques et un diagnostic amiante.

## **PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERES**

**(PPRM)** : une réunion publique organisée par la Direction Départementale des Territoires a eu lieu le mardi 28 septembre. Des élus des communes concernées étaient présents ainsi qu'une quinzaine d'habitants. Le protocole d'étude des risques miniers a été présentée. Monsieur le Maire propose de travailler techniquement le dossier dans le cadre de la commission d'enquête notamment sur le classement des secteurs en zone rouge. Monsieur le Maire précise que les demandes de la commune seront transmises au commissaire enquêteur.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS :**

**SCOLAIRE** : l'élection des parents délégués aura lieu le vendredi 08 octobre.

Marielle Vaquero a assisté à la visite de l'inspectrice de la circonscription de la Tour du Pin, Madame Coralie Maretto, Si les travaux réalisés à l'école sont appréciés, Madame Maretto a souligné le manque d'équipement en tableaux numériques qu'il faudrait avoir dans toutes les classes. Des financements étaient possibles dans le cadre du plan de relance.

Centre de Loisirs : Joëlle Magaud est désignée représentante de la commune au sein de l'Association des Petits Explorateurs.

**BATIMENTS** : le changement de l'éclairage du boulodrome a été réalisé. Une fuite importante du système de chauffage de l'école primaire a été constatée. Une recherche de fuite, suivie de réparations vont être engagées.

**C.C.A.S.** : dans le cadre de la semaine bleue, deux activités ont été organisées : visite du musée des Tisserands le 02 octobre, 17 personnes y ont participé et à venir promenades en calèches prévues le 06 octobre

## **REUNION 07.11.21**

**BATIMENTS** : pour la maison communale multi-services, après consultations d'au moins trois prestataires, ont été retenu : bureau de contrôle Socotec pour 6.276 € ht, diagnostic amiante Socotec pour 540 € ht, bureau d'études géotechniques Equaterre pour 2.400 € ht.

**LOCATIONS SALLE** : la MFR de St André nous sollicite pour louer la halle de sports le vendredi matin de 8 h à 10 h pendant l'année scolaire. Accord du Conseil pour 14 h de l'heure.

**PERSONNEL COMMUNAL** : tickets restaurant : la commune a chargé le Centre de Gestion de l'Isère de négocier un contrat cadre de prestations sociales pour une offre de titres restaurant pour le personnel

territorial. Règlement du temps de travail : l'article 47 de la loi dite TFP de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 met fin aux régimes dérogatoires aux 1607 heures antérieurs à la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001. Monsieur le Maire précise que notre collectivité ne bénéficie d'aucune dérogation et que tous les agents ont un temps de travail en équivalent temps plein basé sur 1607 heures, depuis de nombreuses années. Cependant, il énonce que la commune n'a pas de règlement du temps de travail, en tant que tel, et précise qu'il est nécessaire d'en établir un et de le présenter au Comité Technique du centre de gestion qui se tiendra mi-décembre.

**COMMUNICATION** : Choix du nom du bulletin municipal 2022 : Après énonciation de 7 propositions et de deux tours de vote, la Gazette Cassolarde deviendra : L'Année cassolarde. La numérotation reste inchangée.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS :**

**SCOLAIRE** : retour sur le conseil d'école du 20 octobre : 230 enfants pour 160 familles, une seule classe à double niveau (CP/CE1). Mise en place prochaine d'un rapport d'incident, ce dernier permettra de signaler les problèmes rencontrés pendant les temps périscolaires. Proposition de réunion, avec les parents d'élèves sur les jeux dangereux et le harcèlement via les réseaux sociaux.

**CCAS** : 98 administrés ont participé au traditionnel repas des aînés. 99 colis + 15 colis spéciaux ont été commandés. Ils seront distribués mi-décembre. Le 27 novembre prochain, il est prévu une visite de la maison de colocation : Age & Vie située à Chirens.

**ACTION SOCIALE/VIE ASSOCIATIVE** : le calendrier des manifestations 2022 a été validé. La commission souhaite qu'il ne soit organisé qu'une manifestation par week-end et/ou par jour.

**VOIRIE** : la deuxième tranche de travaux vient de se terminer (Route de Châtelaret et Impasse de Crête).

**URBANISME** : très peu de dossier en cours : 2 déclarations préalables. Seulement 6 permis de construire ont été délivrés pour des maisons neuves depuis le début d'année, contre une vingtaine en temps normal.

**GROUPE ENVIRONNEMENT** : la visite de l'ENS Pré-Maudit a eu lieu le 30/10.

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES** : l'enquête publique se termine le 05 novembre. Le commissaire enquêteur a été présent deux fois sur la commune. Quelques réclamations ont été enregistrées. La commune a écrit un courrier, qui concerne notamment le hameau de Revolette.

# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

## Budget communal 2021

DÉPENSES		RECETTES	
<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>332 900</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>22 500</b>
Alimentation cantine	45 000	Remboursements assurance personnel	22 500
Eau-Assainissement	6 500		
Energie-Electricité	40 000		
Combustibles	45 000		
Carburants	3 000	<b>PRODUITS DES SERVICES</b>	<b>60 500</b>
Alimentation	1 500	Redevance occupation domaine public	1 000
Fournitures (entretien, administratif...)	40 200	Redevance service cantine garderie	55 000
Fournitures scolaires (60 € par élève)	14 000	Redevance autres redevables	4 500
Centre de loisirs	1 000		
Locations mobilières	12 000		
Entretien terrains	3 000	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>903 500</b>
Entretien bâtiments	7 000	Impôts directs locaux	495 000
Entretien voirie	25 000	Attribution compensation VDD	293 500
Entretien réseaux	6 000	Dotation solidarité VDD	20 000
Entretien matériel roulant	4 000	Taxe sur consommation électricité	45 000
Maintenance	24 000	Taxes droits de mutation	50 000
Assurances	7 000		
Documentation générale et technique	2 000		
Organisme de formation	1 000		
Honoraires, frais d'acte, annonces	11 500	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>150 000</b>
Publications (gazette, flash...)	6 000	Dotation forfaitaire Etat	88 000
Transports	3 000	Dotation solidarité rurale	33 000
Réceptions, fêtes et cérémonies	4 500	FCTVA (récupération TVA)	4 000
Frais d'affanchissement	5 000	Autres participations Etat	2 000
Frais de télécommunications	7 000	Attribution fonds départemental TP	20 000
Services bancaires	200	Etat compenstion exonéré T Foncière	3 000
Concours divers, autres services	3 000		
Frais de nettoyage locaux	1 000		
Taxes foncières	4 500	<b>AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>	<b>40 000</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>498 300</b>	Revenus des immeubles communaux	40 000
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>135 600</b>		
Indemnités, formation, retraite des élus	52 600		
Non valeurs, créances éteintes	1 000		
Service incendie (SDIS)	44 000		
Contributions organismes regroupés	9 000		
Subvention CCAS St Didier	9 000		
Subventions associations	20 000		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>30 000</b>		
Intérêts sur emprunts	30 000		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 500</b>		
Bourses et prix	500		
Titres annulés	1 000		
<b>TOTAL DEPENSES avant virement Investissement</b>	<b>998 300</b>		
VIREMENT INVESTISSEMENT	175 996		
Opération d'ordre	2 204		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 176 500</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 176 500</b>

# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

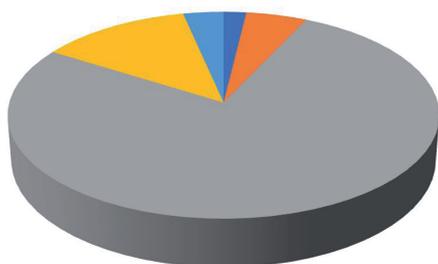
## Budget investissement 2021

DÉPENSES		RECETTES	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10 000</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>167 605</b>
Concessions, droits similaires	10 000	Subventions Etat	32 000
		Subventions Département	85 000
<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES</b>	<b>900</b>	Attributions de compension	12 605
Attributions compensation VDD	900	GFP de rattachement VDD	38 000
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>679 852</b>	<b>DOTATIONS ET FONDS DIVERS</b>	<b>788 477</b>
Bâtiments scolaires	139 000	FCTVA (récupération TVA)	48 000
Autres bâtiments publics	280 000	Taxe d'aménagement	68 117
Réseaux voirie	185 852	Excédent fonctionnement capitalisé	672 360
Réseaux électrification	55 000		
Matériel et outillage de voirie	10 000	<b>VIRt de la SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>175 996</b>
Matériel de bureau et informatique	10 000		
		<b>OPERATION D'ORDRE</b>	<b>1 704</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>135 000</b>		
Capital des emprunts	135 000		
<b>TRAVAUX RESTES A REALISER 2020</b>	<b>66 000</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>891 752,30</b>		
<b>SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE</b>	<b>242 029,70</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 133 782</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 133 782</b>

## Budget fonctionnement 2021

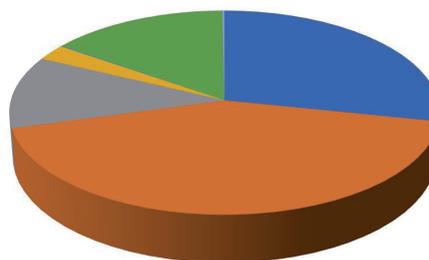


### FONCTIONNEMENT RECETTES 2021



- ATTENUATIONS DE CHARGES
- PRODUITS DES SERVICES
- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE

### FONCTIONNEMENT DEPENSES 2021



- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- VIREMENT INVESTISSEMENT



# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

## Ecole action jeunesse

### AFFAIRES SCOLAIRES

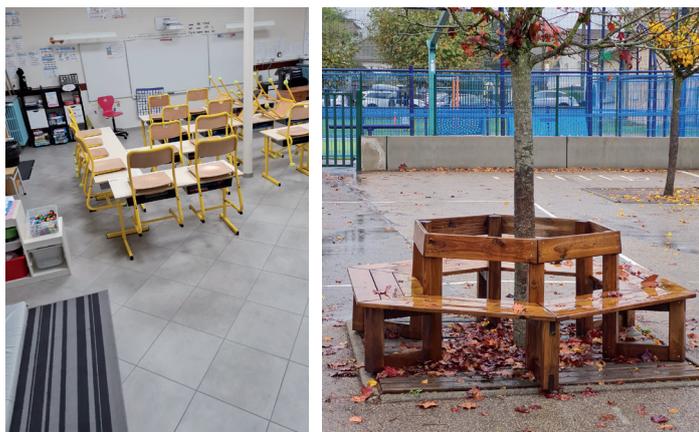
Les années 2020 et 2021 ont été inédites dans la vie scolaire. En effet, elles ont vu apparaître le port du masque. Le non-brassage des classes étant toujours obligatoire, nous avons suivi cette même règle sur le temps périscolaire en garderie et restauration scolaire, où chaque enfant doit rester avec les autres enfants de sa classe et ne peut retrouver le copain ou la copine de la classe d'à côté. C'est vraiment une période déstabilisante et étrange mais les élèves sont sur ce point très consciencieux et appliquent le protocole sans aucun problème.

Comme annoncé fin 2020, de gros travaux de rénovation intérieurs des salles de classe et des parties communes se sont déroulés durant les mois de juillet et août :

- En maternelle : changement du sol des 3 classes, salle de motricité et salle de sieste ; installation de volets roulants solaires sur l'ensemble des fenêtres du bâtiment ; rafraîchissement du hall d'entrée donnant accès aux logements.



- En élémentaire : installation de volets roulants solaires sur l'ensemble des fenêtres ; pose d'un carrelage et rafraîchissement des murs sur le couloir et dans la classe 9 ; installation d'un banc « tour d'arbre » dans la cour de l'école. Le logiciel de réservation des temps périscolaires ne donnant pas entière satisfaction aux parents, il a été décidé d'en changer. La commission scolaire a opté pour le logiciel Eticket, après consultation de plusieurs prestataires. Ce logiciel mis en service à la rentrée de septembre est téléchargeable sur téléphone, tablette ou PC. Le pointage des présences



en périscolaire se fait également par l'appli, ce qui permet une mise à jour automatique des présences.

Durant les vacances de Toussaint, les agents de restauration scolaire ainsi que les ATSEM se sont retrouvés pour la dernière journée de formation organisée par le CNFPT et la ligue de l'enseignement de l'Isère : « Former une équipe éducative au service de l'enfant en restauration scolaire ».

Au terme de ces trois jours (2 jours fin août et 1 jour en novembre), les stagiaires, en accord avec la municipalité, ont décidé d'apporter

des changements dans leur fonctionnement afin d'assurer une pause méridienne plus calme et sereine en travaillant notamment sur la gestion du bruit et la mission éducative des agents.

Des thèmes comme la sécurité, l'alimentation, les rythmes de l'enfant, les avant- et après-repas ou bien encore le travail en équipe ont donné lieu à des discussions puis à des apports théoriques et pratiques. Des repères ont été évoqués pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le retour est plus que positif depuis la rentrée, avec plus d'autonomie donnée aux enfants (réapprovisionnement en eau, pain et débarrasage de leurs couverts en fin de repas).

Une réunion sur le thème du harcèlement sur les réseaux sociaux et des jeux dangereux s'est déroulée sur la fin de l'année avec la participation du CISPD des VDD, afin de sensibiliser les parents sur les méfaits que peuvent causer les réseaux sociaux sur les enfants de moins de 12 ans.

Toute la commission scolaire met tout en œuvre pour que chaque enfant scolarisé à l'école « Les P'tits Cassolards » puisse s'épanouir et grandir dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022.

Animation Jeunesse :

Le centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans est dorénavant géré par l'association Les Petits Explorateurs, en lien avec Léo Lagrange.

Renseignements par mail : [lespetitsexplorateurs38110@gmail.com](mailto:lespetitsexplorateurs38110@gmail.com)

### ANIMATION JEUNESSE

#### LE CENTRE DE LOISIR

Pour les enfants de 3 à 11 ans, il est dorénavant géré par l'association Les P'tits Explorateurs en lien avec Léo Lagrange.

Renseignements par e-mail : [lespetitsexplorateurs38110@gmail.com](mailto:lespetitsexplorateurs38110@gmail.com)

#### LE « CLUB ADOS » à La Tour du Pin et Torchefelon

« Club ados » : centre de loisirs passerelle assurant le lien avec les CLSH du territoire

- Accueil des collégiens de 11 à 14 ans
  - Inscriptions possibles à la semaine, journée, demi-journée / avec ou sans repas
  - Ouverture durant les congés scolaires de 7h30 à 18h00
  - Activités : sportives, culturelles, loisirs créatifs, séjours et mini-séjours
  - Locaux : La Tour du Pin (GS Thévenon) / Torchefelon (CLSH VDD)
- Contacts : [clubados@valsdudauphine.fr](mailto:clubados@valsdudauphine.fr) / Tél : 04 74 97 05 79

#### « L'ANIMATION JEUNESSE » à Pont de Beauvoisin et Les Abrets en Dauphiné

« Animations jeunesse »

- Accueil de 11 à 17 ans
  - Inscription à la journée et demi-journée / sans repas
  - Ouverture durant les congés scolaires (sur inscription uniquement)
  - Activités : sportives, culturelles, loisirs créatifs, séjours et mini-séjours
  - Locaux : Pont de Beauvoisin
- Contacts : [jeunesse.lesabrets@valsdudauphine.fr](mailto:jeunesse.lesabrets@valsdudauphine.fr) / Tél. : 04 76 37 08 92

### COMPOSTAGE À L'ÉCOLE

Cette année la rentrée des élèves au restaurant scolaire sera un peu différente. En effet, après le repas, les enfants apprennent à trier les déchets de leur assiette pour séparer les emballages des restes alimentaires.

Accompagnés par Zoé, animatrice du SICTOM qui est intervenue dans toutes les classes, les élus du groupe environnement et les agents techniques de la commune ont mis en place des composteurs à l'école maternelle. Ceux-ci vont permettre de valoriser les déchets de cantine en compost réutilisable au potager de l'école maternelle.

Les enseignantes de maternelle, le personnel de restauration scolaire et bien sûr les enfants feront vivre au quotidien ce beau projet. Merci à tous de leur implication.

# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

## Groupe Environnement

Le Groupe Environnement du Conseil Municipal poursuit son travail, par son action transversale avec les différentes commissions. Si les conditions sanitaires n'ont pas permis toutes les actions souhaitées, des projets ont pu avancer.

### PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

La thématique du compostage a été un des axes de 2021, par la mise en place du composteur à l'école avec l'équipe enseignante, le personnel communal et les enfants (cf article).

Lors de la foire d'automne, le SICTOM est venu proposer une vente de matériel à cet usage et apporter une information de grande qualité.

La réflexion va se poursuivre en 2022 sur la mise en place éventuelle de composteurs collectifs, pour laquelle une enquête sera soumise à la population.

D'autres actions des commissions municipales ont été menées sur l'année. La poursuite du remplacement de l'éclairage communal par des leds par exemple ou encore l'équipement des écoles par des volets roulants solaires.



Notre commune a la chance d'avoir deux Espaces Naturels Sensibles (ENS) sur son territoire : le Lac Saint Félix et la tourbière de Pré Maudit. Un plan d'action se construit pour les préserver et mettre en valeur autant que possible cette richesse de biodiversité.

### LE NETTOYER ET L'EMBEILLIR

L'opération « Nettoyons la nature » a pu se tenir en 2021 avec une équipe motivée et sera renouvelée le 26 mars 2022. Elle permet de prendre conscience de ce que nous laissons échapper dans la nature et de redonner à nos quartiers son éclat.

Dans une certaine continuité, le fleurissement de la commune sera maintenant rattaché au groupe.

### LE PROTEGER, C'EST SE PROTEGER AUSSI

Dure tâche que de limiter l'expansion ou détruire les plantes invasives et allergènes, telles que l'ambrosie ou la Renouée du Japon. La commune seule ne peut faire face, la préoccupation doit être celle de tout le monde et c'est pour cela qu'une campagne d'information a été faite, pour mieux les connaître et agir au meilleur moment.

### L'ENVIRONNEMENT, C'EST TOUT CE QUI NOUS ENTOURE : DONC, C'EST ENSEMBLE

Pour agir sur son environnement, le rôle d'une commune est de soutenir ou mener des projets locaux, avec la population. Les bonnes idées sont évidemment les bienvenues, notamment par l'intermédiaire de l'application pour smartphone.

D'autres imposent que les frontières soient dépassées pour mettre en commun les ressources nécessaires. L'intercommunalité vient alors prendre le relais, comme pour le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le Projet Alimentaire Territorial (PAT), qui se mettent progressivement en place.

## CCAS

Les membres du CCAS se sont fortement mobilisés cette année 2021. Dans le cadre de *la Semaine Bleue* (= semaine nationale POUR LA VALORISATION DE LA PLACE DES AÎNÉS DANS LA VIE SOCIALE) nous avons organisé 2 activités :

**La 1ère** : une visite au Musée du Tisserand Dauphinois à la Batie Montgascon le samedi après midi 2 octobre. Un groupe de 25 personnes est parti en car de St Didier. Nous avons été accueillis par M. Olivier Brun qui nous a fait découvrir les richesses du musée. 1H30 de visite, avec la mise en marche des métiers à tisser, qui a rappelé à certains des souvenirs. Autrefois à St Didier, de nombreuses familles avaient un petit atelier de tissage à la maison. Les participants ont tous été enchantés par cette visite et souhaitent qu'on renouvelle ce genre d'activité.

**La 2ème** : Le mercredi après midi 6 octobre, 24 personnes ont été invitées pour une promenade en calèche. Sur les chemins de la commune, on a pu apercevoir la calèche et les 2 magnifiques chevaux de M. et Mme Cottaz « Le loisir est dans le Pré ». Par groupe de 8, nos aînés bien installés dans la calèche, ont pu admirer le paysage automnal, écouter les récits de M. Cottaz, rire lors des accélérations des chevaux, raconter leurs souvenirs,...

Et nous avons partagé avec le club Loisirs, qui se réunit tous les mercredis dans la salle de cantine, un moment de convivialité devant un café et des pâtisseries. Un moment chaleureux et joyeux qui a été bien apprécié.

**LE REPAS DES AÎNÉS**, qui était attendu cette année, a bien eu lieu le dimanche 17 octobre à la halle des sports. Avec le contrôle du pass sanitaire, une centaine de personnes s'est réunie autour d'un repas de fête préparé par le traiteur Ferret. La mise en place et la décoration des tables, le pliage des serviettes, et le service du repas ont été assurés par l'équipe du CCAS. Et nous avons bénéficié pour le service du renfort de Mireille et de Edwige. Les menus ont été réalisés par certains enfants de l'école.

Merci à tous pour cette belle mobilisation qui a contribué à la réussite de cette journée.

Et quelle ambiance ! Venue de Saint Étienne sur Chalazion (Ain), Chantal Nemon, une chanteuse connue pour avoir participé à « N'oubliez pas les paroles » a enchanté les Aînés grâce à son répertoire varié d'Édith Piaf à Johnny, à ses costumes et ses danses. Le micro a aussi été donné aux chanteurs locaux qui ont pu faire entendre leur voix. Puis vers 18h00, nos

# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

Aînés sont rentrés chez eux en se donnant rendez-vous l'année prochaine. Nous garderons en mémoire cette belle et joyeuse journée que nous avons partagée.

**LA DISTRIBUTION DES COLIS NOËL** aux personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas venir au repas des Aînés a eu lieu le 10 et 11 décembre et le 17 et 18 décembre. Les membres du CCAS par équipe de 2, portent le colis de Noël au domicile des Aînés. Cette année, nous avons proposé le choix entre un colis confectionné par Les Caves Gonin ou un chèque cadeau « Mon Tour aux Vallons ». Sans oublier, le colis de Noël que nous portons aux Cassolards qui sont partis en Ehpad, Maison de retraite, foyer logement,...(La Tour du Pin, Le Pont de Beauvoisin, Virieu, Morestel, St Bueil, Aoste, Roybon...) Une carte a accompagné chaque colis grâce à la participation des enfants de l'école qui ont réalisé et signé une magnifique carte de Noël. Merci aux enfants, aux enseignants et à la directrice de l'école.

En 2021, nous avons aussi mis en place des visites au domicile des personnes seules, malades.

Plus d'une cinquantaine de visites ont été réalisées durant l'année. Deux membres du CCAS se rendent chez la personne pour prendre de ses nouvelles, l'écouter, échanger, donner des nouvelles sur la vie de la commune. Cette démarche est très appréciée, et nous sommes très sollicités.

## PROJETS POUR L'ANNÉE 2022

Le CCAS et l'école souhaitent collaborer pour développer un lien intergénérationnel.

Avec les enseignants, nous avons le projet de réunir les aînés et les enfants pour qu'ils échangent.

Si vous souhaitez nous apporter votre témoignage sur la vie d'autrefois, nous faire découvrir des objets d'autrefois, vous pouvez contacter le CCAS de St Didier.

Les autres projets :

- des activités lors de la semaine Bleue en octobre 2022,
- le repas des Aînés qui aura lieu le dimanche 16 octobre 2022
- la distribution des colis de Noël en décembre
- les visites à domicile toute l'année

**Vous avez 70 ans ou + en 2022, vous êtes nouveau sur la commune ou vous n'avez jamais reçu un courrier du CCAS, merci de vous faire connaître en contactant le secrétariat de la mairie.**

En septembre 2022, vous recevrez un courrier du CCAS pour vous informer des différentes activités, pour vous inviter au repas ou pour vous informer du colis de Noël.

## RAPPEL DES SERVICES PROPOSÉS PAR LE CCAS :

**1) Portage de repas à domicile :** Le traiteur artisan Ferret de Corbelin confectionne votre repas : un hors d'œuvre, un plat protéique (viande et poisson), un accompagnement (légume ou féculent), un fromage (fromage sec ou fromage blanc ou yaourt), un dessert, le pain, et un potage.

Il vous livre vos repas chez vous tous les 2 jours :

- le lundi (repas du lundi et du mardi),
- le mercredi (repas du mercredi et du jeudi)
- le vendredi (repas du vendredi, du samedi, et du dimanche)

Vous choisissez de commander les repas tous les jours ou quelques jours par semaine.

La commande des repas se fait la semaine précédente. Le prix du repas est de 8 euros. Le traiteur Ferret vous dépose sa facture chaque mois.

Si vous avez besoin de ce service, appelez le secrétariat de mairie.

**2) Télé-alarme :** Pour une installation : appelez le secrétariat de mairie afin de compléter un formulaire de demande.

Le prix du service est de 36 euros par mois. Vous recevrez une facture par trimestre de 108€.

Le CCAS de St Didier vous reversera une aide de 30€ par trimestre, à la condition ne pas être imposable (fournir un avis de non-imposition et un Rib.)

Pour une panne de votre installation télé alarme :

Astreinte Télé alarme: 04 74 93 43 89 ou 04 74 93 86 78

**3) POINT INFO AUTONOMIE CCAS de la Tour du Pin :** Tél. : 04 74 83 26 20

C'est un lieu d'accueil ouvert aux habitants de St Didier pour informer, orienter et aider les personnes en perte d'autonomie. Vous pouvez appeler 04 74 83 26 30.

Aides aux démarches administratives :

- allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ;
- aide-ménagère (aide sociale, caisses de retraites) ;
- aides aux aidants (des ateliers sont proposés).

**4) Le CCAS est à l'écoute de tous :** jeunes adultes, couples, seniors, ...

Les membres du CCAS peuvent venir vous voir à votre domicile ou vous recevoir en mairie sur votre demande pour vous écouter et vous aider dans la mesure de nos possibilités. Appelez le secrétariat de la mairie et nous vous recontacterons.

J'en profite pour remercier sincèrement tous les membres du CCAS, qui sont des bénévoles et qui se mobilisent toute l'année pour m'accompagner dans les actions du CCAS.

Bonne année 2022 à tous et prenez soin de vous.

Sylvie BELHADI, adjointe.



# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

## 70 ANS D'HISTOIRE POUR LA VALORISATION DE LA PLACE DES AÎNÉS DANS LA VIE SOCIALE

« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire »

« Vivre chez soi », dans son territoire est aujourd'hui perçu comme une des clés déterminantes du bien vivre et du bien vieillir. Ce constat que confortent de nombreux sondages d'opinion repose sur le désir massivement exprimé par les personnes âgées de vivre leur âge dans un environnement et un habitat respectueux de leur autonomie et préservant le vivre ensemble dans leur territoire. Cet habitat, peut être individuel ou collectif, au sein d'un établissement social ou médico-social et dans ce cas, il doit être animé pour être un véritable lieu de vie...

A l'heure de la transition démographique et des prévisions qui portent à l'horizon 2040, à 45% l'augmentation du nombre des personnes âgées de 65 ans et à 72% celui des plus de 80 ans, la Semaine Bleue est l'occasion d'inverser le regard porté sur les aînés. Une population qui ne se reconnaît ni dans l'image de la dépendance et ni dans la seule charge que représenteraient pour la collectivité le poids des retraites et des dépenses de santé.

Les âgés d'aujourd'hui ne se reconnaissent pas davantage dans le stéréotype consumériste véhiculé par les médias. Les parcours de vie au sein des deux générations qui structurent l'avancée en âge au-delà de 60 ans sont par nature pluriels et singuliers. Tous les retraités n'ont pas nécessairement envie, au gré des opportunités fiscales, d'aller vivre leur temps de retraite au Portugal ou au Maroc et les plus âgés ne sont pas nécessairement « dépendants » ou résidents d'EHPAD. Bien vivre son âge dans son territoire, nécessite toutefois une attention que l'on a coutume désormais d'identifier en termes de prévention de la perte d'autonomie. Il s'agit avant tout de bien vivre avec son corps en lui conservant ses capacités et notamment la motricité garante de la mobilité qui constitue le principal facteur d'autonomie et de lien social. C'est tout le sens des « Marches Bleues » que nous invitons à organiser dans le cadre de la Semaine Bleue.

Bien vivre son âge c'est aussi bien s'alimenter en prenant en considération les besoins nouveaux notamment en quantité et en variété car ils évoluent avec l'âge et en conservant quand c'est possible la dimension sociale du repas. Bien vieillir c'est aussi disposer d'un habitat adapté autant dans sa localisation géographique que dans son aménagement intérieur. L'aménagement du logement et les équipements plus ergonomiques compensent les altérations fonctionnelles et permettent d'éviter les accidents de la vie quotidienne. L'ouverture et la proximité avec les voisins, le quartier, la commune protègent de l'isolement et du sentiment de solitude. L'accessibilité des commerces et des réseaux de transports en commun sont des vecteurs déterminants du maintien de l'inclusion sociale. L'inclusion sociale des personnes âgées, passe aussi par la lutte contre la fracture numérique dont elles sont particulièrement victimes comme en témoigne les résultats de l'enquête réalisée en 2018 par l'association les Petits Frères des Pauvres. Quatre millions de personnes âgées de plus de 60 ans n'accèdent pas à internet ainsi, l'exclusion numérique est devenue un facteur aggravant de l'isolement relationnel.

Bien vivre son âge c'est enfin participer à la vie sociale, économique et culturelle de son territoire au contact et en relation avec les autres générations dans sa famille mais aussi et surtout avec les amis, les voisins ceux avec lesquels on peut partager un loisir, une passion, un engagement associatif.

Dans le contexte inédit de cette crise sanitaire, économique et sociale, la Semaine Bleue 2021 aura plus que jamais pour objectif de développer et de valoriser la place que les aînés doivent occuper dans la communauté

et ce, quels que soient leur âge et leur autonomie. Les plus âgés qu'ils résident à domicile ou en Ehpad ont beaucoup souffert des confinements successifs et nombre d'entre eux ont perdu tout lien social.

L'année 2021 est aussi l'occasion de commémorer le 70ème anniversaire de la Semaine Bleue. Car c'est en 1951 que fut instituée la journée nationale des Vieillards devenu semaine nationale des retraités et personnes âgées puis Semaine Bleue dans les années 90.

Lutter contre l'isolement et son corollaire la relégation sociale, sera un des maîtres-mots de cette Semaine Bleue anniversaire. Dans les territoires et au plus proche des citoyens âgés, toutes les forces doivent se mobiliser au service de cette cause pour pouvoir vaincre ce fléau. C'est avec cet objectif que nous vous invitons à développer les dynamiques locales de lutte contre l'isolement social et les démarches participatives par le biais des associations locales, du Réseau Francophone Villes Amies des Aînés, de Monalisa et des départements, des communes, etc.... Plus qu'une commémoration, nous voulons que cet anniversaire marque un tournant décisif : celui d'une représentation positive de la vieillesse et du vieillissement.

« Tout ce que vous faites pour moi mais sans moi, vous le faites contre moi » cette alerte lancée par Nelson Mandela nous invite à associer étroitement les personnes âgées à la programmation et à la réalisation des actions qui seront impulsées dans le cadre de la Semaine Bleue.



# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

## Vie associative

### SES COMPÉTENCES ET SES ACTIONS :

#### **ÉTABLIR CHAQUE ANNÉE LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT DIDIER**

La commission assure une équité entre les associations. C'est pourquoi nous demandons à chaque association de déclarer les manifestations qu'elle souhaite organiser. Nous veillons à ce qu'il n'y ait qu'une seule manifestation par jour sur la commune et que toutes les associations puissent en organiser. Nous attribuons les lieux extérieurs et les salles qui sont du domaine communal.

#### Rappel du fonctionnement :

Début septembre, chaque association de Saint Didier a reçu une demande de manifestation pour l'année 2022. L'association doit la compléter, en indiquant la nature de ses manifestations, proposer 2 dates, les salles, les lieux, les ventes à emporter ou à domicile, et la retourner à l'attention de la commission vie associative au secrétariat de la mairie ou par mail : [secretariat@saintdidierdelatour.fr](mailto:secretariat@saintdidierdelatour.fr).

En cours d'année, si une association souhaite organiser d'autres manifestations non programmées, elle doit faire une demande écrite auprès de la commission vie associative et l'envoyer au secrétariat.

La municipalité offre à chaque association une location de salle (foyer rural ou halle des sports) par an pour organiser une manifestation. Seul le chauffage est à la charge de l'association.

Chaque demande de location de salle et de manifestation doit être validée par l'adjointe à la commission ou par le maire.

#### **METTRE À JOUR LA LISTE DES ASSOCIATIONS CASSOLARDES.**

Chaque année, les associations font leurs Assemblées Générales et renouvellent leurs bureaux.

On demande à l'association de nous communiquer son nouveau bureau, son compte-rendu moral et financier, le nombre de ses adhérents, pour mieux connaître les besoins de l'association.

Le maire et l'adjointe ont participé à une dizaine d'AG, malheureusement nous n'avons pas pu être présents à toutes. Mais nous pouvons vous rencontrer si vous le souhaitez.

#### **ATTRIBUER LES SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS.**

Elles ont été augmentées à 180 € en 2021 et ont été versées en juin/juillet. La commission s'est réunie pour proposer et accorder les subventions aux associations cassolardes, au comité des fêtes (subvention feu d'artifice de 1300€) mais aussi aux associations extérieures qui ne sont pas représentées dans la commune (rugby...), au projet d'école (classe de découverte), aux écoles extérieures (MFR,...)

Notre objectif est de soutenir les associations dans leurs projets, nous rencontrons régulièrement les représentants des associations pour échanger sur leur besoin.

#### **ÉTABLIR LES PLANNINGS DES CRÉNEAUX HORAIRES**

de la halle des sports, du foyer rural, des terrains, du boulodrome,... pour les activités sportives et autres.

Avant le 31/08, les associations doivent communiquer leur demande de créneaux horaires des différentes salles qu'elles souhaitent occuper. Puis en octobre après le forum et les inscriptions, le planning est finalisé pour l'année (de septembre à juin).

Les associations sportives bénéficient gratuitement des infrastructures. L'eau, l'électricité, le chauffage, l'entretien et le ménage sont pris en

charge par la commune. De même que d'autres associations ont des locaux mis à disposition par la commune pour entreposer leur matériel (le sou des écoles, la clé des chants, le centre de loisir...).

#### **GÉRER LES SALLES COMMUNALES**

que l'on prête ou loue et les infrastructures sportives :

- Faire l'état des lieux et l'inventaire du matériel pour entretenir et améliorer les installations, le confort...

- mettre à jour le règlement

- prévoir un nettoyage régulier, les travaux d'entretien ou de réparation en collaboration avec la commission bâtiment... (changement des 2 ballons d'eau chaude des vestiaires du foot, des fuites au toit de la halle des sports...)

Rappel : La halle des sports est avant tout un lieu pour la pratique du sport.

- Elle est réservée pour le basket, le tennis, le yougu taekwondo, les écoles, l'hiver aux entraînements de foot...

- 4 vendredis par an, elle reçoit la collecte de sang organisée par l'association des Donneurs de sang

- Nous limitons volontairement le nombre de manifestations à l'intérieur de la halle des sports pour préserver nos associations sportives et ce lieu (dégradations du sol).

**IMPORTANT : Le lieu prêté doit être rendu rangé et propre** (les tables et les chaises comprises). La commune se charge du lavage du sol. L'extérieur autour des salles : les terrains, les parkings, les cours, doivent être nettoyés, en ramassant les papiers, canettes, bouteilles, et mégots de cigarettes,... Merci de signaler tous les problèmes rencontrés au secrétariat de mairie : [secretariat@saintdidierdelatour.fr](mailto:secretariat@saintdidierdelatour.fr)

Nous comptons sur vous pour prendre soin du patrimoine communal.

#### **COLLABORER AVEC L'ASSOCIATION LE COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES.**

4 élus représentent la municipalité au Conseil d'Administration.

Le comité municipal des fêtes organise des manifestations pour animer la commune : feu d'artifice, forum, foires, ...

La municipalité remercie les bénévoles du comité municipal des fêtes pour leur disponibilité et leur engagement.

Le comité municipal des fêtes prête du matériel aux associations adhérentes (cotisation de 16 €) : sono, friteuse, vaisselle... Prenez contact avec eux.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement dans la vie associative.

En 2022, Cassolardes et Cassolards venez prendre part à la vie associative. Les associations ont toutes besoin de bénévoles et inversement nous avons tous besoin des associations pour créer du lien social.

*L'adjointe à la commission Vie Associative,  
Sylvie Belhadi*

# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

## Voirie

Le budget voirie pour l'année 2021 a été important, grâce notamment à l'octroi de subventions du Conseil du Département qui nous a permis d'augmenter notre enveloppe budgétaire. Voici les travaux - qui ont été réalisés au cours de cette année :



Impasse de Crête Impasse de Bourgeron

Réfection Route de Châtelaret :	65.900,75 € ht
Réfection Route de Godard :	29.440,00 € ht
Réfection Impasse de Bourgeron :	25.560,75 € ht
Réfection Impasse de Crête :	12.231,63 € ht
Réfection partielle Chemin des Croisettes :	4.953,00 € ht
Réfection îlot central Route de Bellevue :	2.703,70 € ht
Reprise voirie Chemin de La Mure :	1.755,00 € ht
Reprise voirie Route de Marleyzet :	1.471,00 € ht
Marquage au sol Montée de Suet :	1.921,55 € ht
Achat divers panneaux signalisation :	2.224,79 € ht
Rénovation feux tricolores Centre Bourg :	9.792,60 € ht
Sécurisation Allée des Platanes :	11.993,25 € ht

Soit un total HT de 169.948,02 €



Châtelaret Godard

Les faibles quantités de neige enregistrées cette année nous ont permis quelques économies budgétaires. En revanche, les fortes variations climatiques, pluie et soleil, ont favorisé la croissance fréquente et abondante des végétaux. Ces phénomènes ont fortement mobilisé l'équipe technique municipale appuyée par une entreprise extérieure pour intervenir très régulièrement pour le fauchage et l'élagage des voies. Dans le même registre, sans l'emploi de produits phytosanitaires, l'entretien du cimetière n'a pas été facile mais le renfort d'une personne nous a permis de maintenir ce lieu le plus agréable possible. Je profite de cet article pour remercier les agents techniques et l'entreprise qui nous accompagne, pour leur implication.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2019, une importante rénovation de l'éclairage public a été mise en place. Il s'agit de remplacer progressivement les ampoules actuelles par des ampoules LED. Cette opération permet une économie non négligeable sur la consommation électrique. Les ampoules actuelles consomment 150 W par éclairage alors que les LED ne consomment que 50 W. De plus, leur intensité est réduite de 50 % de 23 h à 7 h. 2 tranches ont déjà été effectuées en 2019 et fin 2020 (celle-ci payée en 2021 pour 36.052 € ht). Ainsi le Centre Bourg, la Route de Lyon, la Route de Revolette, la Route du Lac et la Route du Stade ont été réalisés. Une étude pour le reste de la commune est en cours. La commission chargée de ce dossier étudiera la possibilité, en fonction des lignes budgétaires, de continuer à programmer cette rénovation.

## SECURITE ROUTIERE

Nous sommes régulièrement interpellés pour réguler la vitesse sur nos voies communales. Des panneaux de limitation de vitesse ont été posés sur différents axes. Nous avons commencé à retracer les routes par des lignes blanches. Le test fait sur la Montée de Suet est plutôt positif. Nous continuerons à réfléchir aux actions à mener : poursuite du traçage des routes, modifications de priorité sur certains carrefours, pose chicane à certains endroits stratégiques, amélioration de trottoirs notamment face au cimetière pour accéder au parking poids lourds avec passage piétons à créer. Mais la meilleure prévention que nous pourrions acquérir, reste bien le comportement citoyen de chacun pour le bien-être de tous. A titre d'exemple vous trouverez dans cet article la photo de ce que nous rencontrons trop souvent sur le non-respect des signalisations : Route de l'Eglise interdite aux plus de 3,5 tonnes pour, entre autres, sécuriser le passage devant l'école maternelle, on voit passer très régulièrement des tracteurs ou des poids lourds.



Infraction route de l'église

Pierre ROUSSET

Adjoint



Châtelaret



Impasse de Crête



Impasse de Bourgeron



Châtelaret



Godard

# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

## Bâtiments - Investissements

Au niveau des bâtiments, l'année 2021 a été marquée par la poursuite :

Du plan école concernant la rénovation des bâtiments scolaires d'un montant estimatif de 192 000 € TTC, subventionnée à hauteur de 80 % du montant HT par le Département et l'État, sur une durée de 3 ans (2020 – 2022)

De l'amélioration des équipements et bâtiments communaux existants dont :

- La réfection de la toiture de l'épicerie du village subventionnée à hauteur de 40 % du montant HT par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Le remplacement des systèmes de chauffage des salles de réunion de la mairie (pose de climatiseurs réversibles) subventionnée à hauteur de 50 % du montant HT par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Le remplacement de l'éclairage du boulodrome subventionné à hauteur de 20 % du montant HT par le département.

Le montant des travaux réalisés en 2021 est de 168 478,40 € TTC.

Les subventions obtenues en 2021 sont de 86 017,80 €. Ainsi, le reste à charge pour la commune est 82 460,60 €.

Le détail des travaux est le suivant :

TRAVAUX		ENTREPRISE	MONTANT EN TTC
<b>GROUPE SCOLAIRE</b>			
<b>ECOLE ÉLÉMENTAIRE</b>	Changement de serrure (20 cylindres de porte sécurisés)	SAS LEGALLAIS	4 057,78 €
	Pose de 42 volets roulants motorisés solaires	SERRURERIE DU LAC	18 753,60 €
	Rénovation des murs d'une classe, du couloir et de la cage d'escalier	SARL S3P	7 827,60 €
	Carrelage du sol d'une classe	REGIS CARRELAGE	8 173,02 €
	Remplacement du sol souple d'une classe (environ 60 m2)	STORIA	5 900,22 €
<b>ECOLE MATERNELLE</b>	Remplacement des sols souples des classes et de la salle de motricité (environ 475 m2)	STORIA	36 026,40 €
	Rénovation des murs de la salle de repos et de la cage d'escalier	SARL S3P	11 653,44 €
	Changement des luminaires de l'ensemble des classes (56 pavés Led, 20 tubes Led...) Raisons : - Luminaires halogènes obsolètes - Économie d'énergie	EGE MASAT	11 008 €
<b>TOTAL</b>			<b>103 400,06 €</b>
<b>FOYER RURAL</b>			
	Réparation du système de chauffage	JEAN VEYRET	3 430,80 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 430,80 €</b>
<b>EPICERIE</b>			
	Réfection de la toiture	DUO CHARPENTE	32 334,62 €
	Réparation du système de chauffage	EGE MASAT	4 187,68 €
	Réparation du puits de lumière	SARL S3P	1 560 €
<b>TOTAL</b>			<b>38 082,30 €</b>
<b>MAIRIE</b>			
	Pose de climatiseurs réversibles pour les salles de réunion	EGE MASAT	10 645,20 €
<b>TOTAL</b>			<b>10 645,20 €</b>
<b>COMPLEXE SPORTIF</b>			
	Changement des luminaires du boulodrome	EGE MASAT	8 640 €
	Changement des alarmes incendie de la halle des sports		4 279,50 €
<b>TOTAL</b>			<b>12 919,50 €</b>

Gilles CECILLON  
Conseil délégué aux Bâtiments et sports

# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

## Maison communale multi-Services

### GENÈSE DU PROJET

Depuis plus de 20 ans, la mairie de Saint Didier-de-la-Tour met à disposition à l'association ADMR DE ST DIDIER LA TOUR un local de 24 m<sup>2</sup> dans l'ancien presbytère de la commune datant des années 1970.

L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Fondé en 1945, il intervient en France de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé. L'ADMR DE ST DIDIER LA TOUR intervient sur les communes suivantes : La Tour-du-Pin, Le Passage, Montagnieu, Saint-Didier-de-la-Tour, Sainte-Blandine.

Afin d'améliorer ses conditions d'accueil du public et de travail, cette association a demandé en 2020 à la mairie une réhabilitation et extension du local mis à sa disposition.

Ainsi afin de répondre à cette demande et à différents besoins identifiés par la commune sur son territoire, soit la création d'un cabinet paramédical (cabinet d'infirmier...) et d'une grande salle de réunion de plain-pied pour l'accueil des associations..., la commune lance un projet de création d'une Maison Communale Multi-Services en prolongement de l'ancien presbytère.

### LOCALISATION ET DESCRIPTION DU PROJET

#### Localisation du projet

Le projet est situé au centre du village, à l'ouest de l'église.



#### Description du projet

Le projet de 150 m<sup>2</sup> comprend :

- Un cabinet d'infirmier de 19 m<sup>2</sup> ;
- Un espace de 35 m<sup>2</sup> pour l'ASS ADMR DE ST DIDIER LA TOUR dont 2 bureaux, un espace de restauration ;
- Une salle de réunion de 65 m<sup>2</sup> pour les associations ;
- Des blocs sanitaires (5 m<sup>2</sup>) ;

- Un espace de circulation (20 m<sup>2</sup>) ;
- Des locaux techniques de 6 m<sup>2</sup> (pompe à chaleur...).



Parallèlement, un programme de rénovation énergétique du bâtiment actuel sera réalisé :

- Isolation par l'extérieure du bâtiment ;
- Remplacement du système de chauffage (passage du fuel à l'électricité).

### COÛT ET FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Le coût de l'opération est évalué à 443 710 € HT. Et sa répartition est la suivante :

- Travaux : 384 000 € HT ;
- Maîtrise d'œuvre : 39 710 € HT ;
- Divers (Étude géotechnique, Missions de contrôle technique...) : 20 000 € HT.

Le projet a fait l'objet de subventions de la part du Département, de la Région et de l'Etat à hauteur de 306 116 €, soit environ 68 % du montant HT de l'opération.

Le financement des 32 % restant (137 594 € HT) sera assuré par un autofinancement ou un prêt d'investissement. Les loyers versés par les locataires permettront de rembourser partiellement les échéances de prêt.

### PLANNING DES TRAVAUX

Les travaux commenceront en janvier 2022 pour une finalisation en novembre 2022.

Gilles CECILLON,  
Conseiller délégué



# COMMISSIONS & PROJETS MUNICIPAUX

## Urbanisme

De 2013 à 2020, nous avons délivré en moyenne 20 permis de construire par an concernant l'implantation de maisons nouvelles. En 2021 nous avons délivré seulement 8 nouveaux permis. La mise en place, fin 2019, du nouveau P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) entraînant une baisse drastique des terrains constructibles, porte aujourd'hui ses effets. Si la demande reste forte pour de nouveaux acquéreurs, les offres ne suffisent plus. Les quelques rares parcelles encore constructibles et proposées à la vente, enregistrent une augmentation importante de leur valeur. Ce qui devient rare, devient cher.

Cette année, nous avons eu à débattre sur le P.P.R.M. (Plan de Prévention des Risques Miniers). En effet, notre commune est impactée par les anciennes mines de lignite exploitées fin XIXème début XXème siècle. La zone concernée s'étend principalement sur le hameau de Revolette et de la sortie du village (Les Variots, Châtelaret, Godard...) jusqu'à la commune de St André le Gaz. Le règlement a été soumis aux différentes instances compétentes, puis à enquête publique. Il devrait entrer définitivement en vigueur en 2022.

Pierre Rousset  
Adjoint Urbanisme

## Commission communication, fêtes et cérémonies

Après une année 2020 bien terne, l'année 2021 s'est avérée être l'année du renouveau, de la reprise de contact, et du grand retour des cérémonies et des festivités. Malgré des vœux du maire 2021 encore dématérialisés, cette vidéo, publiée le jour-même sur le site de la commune et ultérieurement sur notre page Twitter puis sur notre application, s'est présentée comme étant la meilleure solution pour saluer et informer les habitants sans prendre le moindre risque sanitaire.

L'année 2021 aura aussi été l'année des projets ambitieux en matière de communication : Mise en service de notre application « Saint Didier de la Tour », de la boîte à idée et d'une page Twitter, pour faciliter une communication participative entre les habitants et leurs élus. C'était un des engagements de notre profession de foi.



Extrait de la vidéo des vœux du Maire

Le 25 septembre a eu lieu l'accueil des nouveaux arrivants 2020, qui a retémoigné de la convivialité cassolarde. La cérémonie pour l'accueil des nouveaux arrivants 2021 aura lieu, quant à elle, sur le premier trimestre 2022.



Nouveaux arrivants

Nous n'oublions pas non plus la très solennelle cérémonie du 11 novembre 2021, dans laquelle la commission communication a activement participé. Je la remercie ici pour son énergie et son dynamisme. Une belle occasion de mettre en avant notre monument aux morts et son histoire, immortalisée dans la réalisation d'un panneau en dur, qui sera prochainement affiché.



Panneau sur l'histoire du monument aux morts



Compte Twitter

Je n'oublierai pas non plus le chantier au printemps de cette année, autour du projet de jumelage avec une ville européenne. Ce projet, construit en partenariat avec la commune de Saint Clair de la Tour, a pour finalité de mettre en contact une commune européenne avec les Cassolards et les Saint Clairais. À ce titre, le conseil municipal vous invite à vous positionner, via l'application ou via le questionnaire papier fourni avec cette édition. Votre avis sera déterminant dans le maintien ou non de ce projet. La commission communication y est favorable, tant le besoin de contacts humains se fait sentir en ces temps de distanciation sociale. Mais cela sous réserve de pouvoir compter sur des forces vives de Saint Didier, indépendantes du conseil municipal, afin de pérenniser le projet bien au-delà d'un mandat et d'une seule volonté politique.

L'année 2022 sera pour nous l'année de l'optimisme. Nous souhaitons refaire du lien physique avec vous, reprendre progressivement les réunions publiques, rétablir une bonne fois pour toutes l'accueil de nos nouveaux arrivants. Ce sera aussi l'année de la restructuration de notre site web vers une interface plus moderne, vitrine de notre commune et de notre patrimoine.

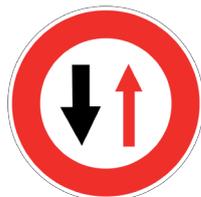
Nous voilà à l'aube d'une année supplémentaire de défis à relever. La route est longue, mais la voie est libre.

Thomas GLEIZES,  
Adjoint à la communication.

# ON VOUS RÉPOND

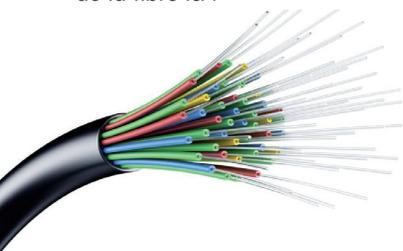
Cette rubrique reprend des questions formulées dans la boîte à idée de l'application ou sur notre compte Twitter dont les réponses peuvent être utiles à la collectivité. Par ces quelques lignes, nous essayons de répondre du mieux que nous le pouvons à vos interrogations ou à vos suggestions.

**RÉALISER  
LA POSE DE  
RALENTISSEUR, DE  
RÉFLECTEURS D'ANGLE ET/OU  
LA MISE EN PLACE D'UN RÉDUCTEUR  
DE VOIE DANS LA MONTÉE DE SUET.  
EN INTERDIRE L'ACCÈS  
AUX ENGINS AGRICOLES DE  
PLUS DE 3,5T**



Le trafic routier est devenu un véritable défi qui doit être étudié par le conseil municipal. Nous étudierons les alternatives de sécurisation envisageables dans le futur. Concernant les engins agricoles, cet axe desservant tout particulièrement un nombre important de parcelles, ils sont autorisés à circuler sur cette voie.

Malheureusement la fibre n'est pas prévue pour tout de suite dans notre commune. Les travaux sont en cours mais prennent du retard. Vous pouvez suivre l'avancement du déploiement de la fibre ici :

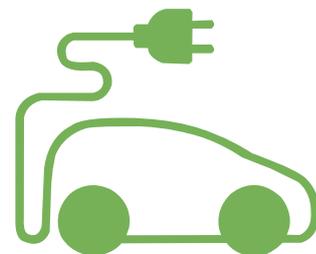


<http://iserefibre.fr/test-deligibilite-particuliers-2/>  
Apparemment, le déploiement à St Didier est prévu pour 2022-2024... Patience, donc.  
Afin de faire patienter les usagers, nous échangeons avec le conseil départemental et la communauté de communes pour organiser une réunion d'information autour de la connexion haut débit sans fil alternative à la fibre. La date est à reconformer.

**QUAND  
EST-CE QUE LE  
DÉPLOIEMENT DE LA  
FIBRE OPTIQUE DANS  
NOTRE COMMUNE EST-IL  
PRÉVU ?**

**DES  
BORNES DE  
RECHARGE POUR  
LES UTILISATEURS  
DE VOITURES  
ÉLECTRIQUES ?**

L'électrification de nos moyens de locomotion est effectivement dans l'ère du temps. La communauté de communes des Vals du Dauphiné est votre collectivité compétente en matière d'installation de bornes de recharge. Les membres du conseil municipal de Saint Didier de la Tour feront remonter ces besoins à la commission communautaire compétente.



## Une question ? Une idée ?

Soumettez-les dans la boîte à idée de l'application ou bien sur <https://twitter.com/MairieStDidier>



Par Thomas GLEIZES,  
adjoint à la communication.

## Comité des fêtes

Le comité municipal des fêtes, association régie par la loi de 1901, regroupe les associations de la commune et tous les membres bénévoles qui le souhaitent.

Vous êtes bien sûr toutes et tous invité(e)s à nous rejoindre. Rien de plus simple, faites-vous connaître en vous adressant à nous :

- En nous écrivant, boîte aux lettres en façade de la mairie, 6 allée des platanes, 38110 St Didier de la Tour.

- En contactant directement un membre du bureau :

Président	Roger : 06.32.47.21.32
Vice-président	Florian : 06.95.36.30.78
Membre	Jacques : 06.79.17.56.78

Ou les autres membres du bureau : Catherine, Christiane (trésorière), Laurence (secrétaire), Evelyne, Éric, David, ou Kim.

Les activités, qui ne demandent qu'à être amendées par vos idées, réalisées cette année passée 2020-2021 :

- **La foire aux marrons**, grande réussite, tant sur le plan des exposants que celui des visiteurs. Cette année, le climat nous a été très favorable, ce qui nous a beaucoup aidé.

- **Le 14 juillet**, certes grâce à une météo assez clémente, a vu une affluence forte pour notre feu d'artifice. Le concours de boules a connu une petite désaffection, sans doute liée à quelques annonces météo défavorables, mais la journée fut une réussite grâce au renfort fort apprécié des différentes associations. Le feu d'artifice a ravi l'ensemble des participants, un grand succès.

- **Le forum des associations**, dans sa partie présentation des associations le matin, a régalé les visiteurs.

- N'oublions pas **la décoration du centre village** qui encadre les fêtes de fin d'année.



14 Juillet



Cinéma

Voyez-vous, pour cette année, en attendant votre renfort, nous avons déjà projeté de renouveler l'existant, mais aussi d'y ajouter quelques nouveautés telles un concours de belote (réalisé en novembre), de remettre à jour le repas des voisins qui fut une telle réussite lors de ses dernières éditions, la foire de printemps qu'il n'est plus utile de commenter tant elle est connue et appréciée, la grande soirée du forum, etc... Bien sûr, vous l'avez compris, si nous ne sommes pas de nouveau freinés dans notre élan par des éléments extérieurs comme c'est le cas depuis deux ans déjà.

Roger CUVILIER, Président.



Foire

## Listes des associations

### COMITE DES FÊTES MUNICIPALE

Président : CUVILLIER ROGER  
04 74 88 78 55 ou 06 95 36 30 78  
comite.cassolard@gmail.com  
roger.cuvillier@wanadoo.fr

### ASSOCIATIONS SPORTIVES

#### ACCA : ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

Président : PERRUQUON FABRICE  
06 84 61 37 75  
perruquonfabrice@hotmail.fr

#### AMICALE BOULE CASSOLARDE

Président : GALLIEN PATRICK  
06 89 30 77 14  
Soc-mate-l-eau@orange.fr

#### ASTC : ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS CASSOLARD

Président : CLOSSON ERIC  
07 75 27 32 14  
eclosson@cegetel.net

#### BCC : BASKET CLUB CASSOLARD

Présidente : TEILLET ELISABETH  
06 18 30 31 57  
basketclubcassolard@gmail.com

#### GYMNASTIQUE DETENTE SAINT DIDIER DE LA TOUR

Présidente : SEIGLE-VATTE ANTOINETTE  
06 88 13 58 36 ou 06 78 41 75 22  
tantoinette@orange.fr

#### JEFF CLUB

Président : MONIN LIONEL  
06 85 12 93 81  
lio.monin@gmail.com

#### SICA FROID

Président : VERDEL BERNARD  
06 47 97 20 47

### USCP : UNION SPORTIVE

#### CASSOLARDS PASSAGEOIS FOOTBALL

Président : BECHET FLAVIEN  
06 86 93 82 52  
flbechet@laposte.net

### YONGU TAEKWONDO

Présidente : NOUAILLES LAURENT  
06 31 85 13 50  
amelie.nouailles@orange.fr

### ASSOCIATIONS CULTURELLES

#### CLUB AUTO RETRO

Président : JACOLIN JEAN-NOËL  
04 74 97 00 77  
jean.jacolin@orange.fr

#### CLE DES CHANTS

Présidente : CORNU MARIE THERESE  
04 74 88 17 27  
cornu.marie-therese@wanadoo.fr

#### CLUB LOISIRS D'AUTOMNE

Présidente : BARBIER DANIELE  
09 73 65 99 66 ou 06 27 37 62 23  
danielegilles.barbier@sfr

#### SOU DES ECOLE

#### LES P'TITS CASSOLARDS

Présidente : DUFOUR MELANIE  
06 59 15 49 75  
dufour.mel@gmail.com

### ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE SOCIALE

#### ADMR ST DIDIER DE LA TOUR

#### AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Président : CULIOLI DOMINIQUE  
04 74 97 54 05 ou 07 57 42 31 36  
admrديو@fed38.admr.org

### AEEP : ASSOCIATION ENTRAIDE

#### EDUCATION POPULAIRE

Présidente : ROUSSET MONIQUE  
04 74 97 45 66  
serge.rousset@yahoo.fr

#### AMICALE CASSOLARDE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Présidente : ROUSSET ALINE  
04 74 97 58 42  
rollandrousset@orange.fr

#### AMICALE CASSOLARDE DU PERSONNEL

Présidente : KARINE CLAPERON  
06 24 10 26 76  
karine.claperon1@icloud.com  
finances@saintdidierdelatour.fr

#### EMO-SON

Président : PICARD HENRI  
04 74 97 02 60  
henri.mariefrance@orange.fr

#### FAMILLE ANUARITE FRANCE

Présidente : VAVRE CATHERINE  
04 74 33 37 19  
catherine.vavre@wanadoo.fr

#### LES PETITS EXPLORATEURS

#### CENTRE DE LOISIRS

Président : FAGOT REVURA SEBASTIEN  
06 80 92 73 11  
sfagot@yokohama.fr

### ASSOCIATIONS DE MÉMOIRE HISTORIQUE

#### AMICALE DES ANCIENS COMBATANTS - FNACA

Président : BARNIER LUCIEN  
06 74 48 91 31  
lucien.barnier@wanadoo.fr

Sylvie BELHADI,  
adjointe



Forum des associations 2021



# *ASSOCIATIONS SPORTIVES*

## ACCA St Hubert

Bonjour,

Je ne reviendrai pas sur les deux dernières années fortement perturbées par la COVID-19. Pendant l'intersaison, la fédération a pu mettre en place la réforme de la chasse ce qui a impliqué une modification des statuts, une nouvelle élection de bureau, des changements au niveau du règlement intérieur et du règlement de chasse qui deviennent plus stricts du fait de certaines obligations fédérales. Tout cela devant être prêt et validé par la fédération avant l'ouverture de la chasse. Notre bureau reste le même mais ses membres sont élus pour 3 ans comme le veut la nouvelle législation.

Le 5 septembre avait lieu notre journée : travail installation de poubelles (qui peuvent aussi être utilisées par tout un chacun), réparation des passages de parc pour ne pas endommager les clôtures, nettoyage des parkings, etc. Le 12 septembre a eu lieu la remise des cartes de chasse. Cette saison notre ACCA compte 57 membres contre 51 l'an passé, soit une progression de 12%, ce qui est encourageant car avec la COVID-19 ce n'était pas gagné. L'ouverture s'est bien passée, le gibier était au rendez-vous. La chasse au lièvre s'est montrée très intéressante du fait que beaucoup de pièces de maïs n'avaient pas été ensilées ou moissonnées. Les premières battues ont été bonnes : chevreuils, renards et sangliers étaient de la partie. La fin du mois d'octobre et le mois de novembre annoncent la période des bécasses. Espérons qu'elles soient au rendez-vous pour le plus grand bonheur des chasseurs.

Arrêtons-nous de parler de chasse pour parler un peu de sécurité entre amoureux de la nature. Si vous possédez un smartphone, téléchargez



l'application LAND SHARE : cette application vous permet de savoir en temps réel le lieu où se déroulent les battues afin de pouvoir vous promener en toute sécurité (sachant que les battues se déroulent sur un territoire restreint et pendant un temps limité). Le fait de connaître ces données vous permet d'organiser votre promenade en évitant momentanément ce lieu pour être totalement libre de tout souci.

A part cela l'ACCA de ST DIDIER vous souhaite une bonne année 2022 et vous donne rendez-vous le 6 mars 2022 pour sa traditionnelle matinée boudin à la chaudière et andouilles et le 11 juin 2022 pour son concours de pétanque. En attendant, quelle que soit votre passion, prenez du plaisir mais surtout prenez soin de vous.



LE BUREAU de l'ACCA



## Amicale Boules Cassolardes

La saison 2020/2021, avec son parfum de crise sanitaire, a été marquée par des événements très douloureux. Des décès, notre chère trésorière Chantal, notre doyen Robert et d'autres amis boulistes du secteur, ont plongé les membres de l'amicale dans une grande tristesse.

Mais même aux boules, il faut savoir rebondir et faire en sorte que le spectacle continue. Alors les boules ont repris au printemps avec les rendez-vous hebdomadaires au boulodrome qui diffusent camaraderie et bonne humeur.

Le concours sociétaire « tête-à-tête » du 17 juillet 2021 fut une très belle journée, avec en finale une confrontation entre Jean-Pierre et Gilles, l'ancien ayant dompté le petit jeune.



Le concours du 2 octobre 2021 « tête-à-tête » et « doublettes » a été une très belle réussite avec des pointures internationales sur nos jeux.



L'automne est la période de la réflexion pour permettre de nouvelles aventures et de joyeux moments collectifs autour des boules et d'une table.

« La vie a une fin, mais pas le chemin », alors roulez !



## Basket Club Cassolard

Notre association sportive a repris le nom de BASKET CLUB CASSOLARD suite aux votes des licenciés la saison dernière.

Il s'agit d'un club de basketball à taille humaine et nous souhaitons faire perdurer les valeurs inhérentes à notre association :

- La **promotion du basketball** et son développement dans notre bassin en le rendant accessible au plus grand nombre ;
- Un **coût de licence raisonnable et la proximité** pour permettre notamment aux plus jeunes de découvrir le basket ;
- La **compétence** de nos entraîneurs bénévoles ;
- Le maintien du **fairplay** ;
- Le **travail en équipe** ;
- L'entraide basée sur le **bénévolat des parents et licenciés**.

La saison 2020 -2021 comptait une quarantaine de licenciés.

Avec la crise sanitaire, la chasse aux œufs qui devait se dérouler à St Didier de la Tour n'a pas pu avoir lieu comme la majorité des événements prévus cette saison. Nous avons pu malgré tout maintenir une vente de chocolats de Pâques. Merci à tous les participants.

Le bilan sportif est plus que léger car nous n'avons malheureusement pas pu débiter les championnats. Nos jeunes ont pu malgré tout faire des entraînements une partie de la saison, essentiellement en extérieur. Et nos adultes ont vite été stoppés en raison des protocoles sanitaires. Bien conscients de l'importance du respect des règles sanitaires en vigueur, nous n'avons donc pas pu vivre ensemble une saison normale mais il était essentiel que les pratiquants se réunissent en sécurité face à la COVID-19. C'est assez logiquement que le CA a voté un remboursement partiel des adhésions. Nous tenons à remercier tous les licenciés qui ont préféré faire don de leur remboursement ou ont utilisé un avoir, voire ont renouvelé leur licence pour que l'association perdure.

Il a été très difficile de garder une cohésion et un esprit commun associatif en se voyant peu et nous sommes arrivés en fin de saison avec une démission du CA en place et pas de candidats pour reprendre l'association.

C'est après quelques réunions de licenciés que nous avons pu remonter un bureau et que nous pouvons continuer nos activités cette saison.

En 2021 – 2022, le BCC a hâte de retrouver les parquets et c'est sous les meilleurs auspices que cette saison s'annonce. Les plus fidèles de nos joueurs ont répondu présent en renouvelant leur licence et de nombreux enfants et adultes sont venus renforcer nos effectifs et de nouveaux coachs également. Nous avons en outre décidé de baisser exceptionnellement le coût des licences pour faciliter le retour au jeu et au sport cette année.

Nous sommes ravis de l'engouement suscité autour de la reprise du sport après cette période difficile et du plaisir à se retrouver à chaque entraînement. En seconde partie de saison, nous organiserons quelques événements festifs avec l'appui de toutes les bonnes volontés.

Il sera essentiel pour les saisons à venir que le CA du club voit de nouveaux arrivants grossir les rangs.

## LES MANIFESTATIONS A VENIR

Traditionnelle vente de bugnes du BCC à domicile le 5 février 2022 matin  
Chasse aux œufs le 16 avril 2021 à la halle des sports de St Didier de la Tour  
Tournoi debasket le 4 juin 2022 à la halle des sports de St Didier de la Tour

## LE BUREAU

Présidente : Elisabeth TEILLET ; Trésorier : Gilles HERBUEL  
Secrétaire : Nwélia TEILLET (email : basketclubcassolard@gmail.com)  
Membre : Monique ANNEQUIN

## ACTIVITÉS SPORTIVES



**1 Équipe Mini basket FFBB U7 Mixte**  
entraînée par Gilles HERBUEL  
le mardi de 17h45 à 18h45



**1 Équipe Mini basket FFBB U9 Mixte**  
entraînée Ludovic HERBUEL et Nwélia TEILLET  
le lundi de 18h à 19h30



**1 Équipe U11 Mixte FFBB**  
entraînée par Aurélien CARTOSCELLI  
le jeudi de 18h30 à 20h



**1 Équipe U13 G et  
1 équipe U15 F**  
entraînées par  
Romuald SERIGNAT  
le vendredi de 18h45 à 20h15



**1 Équipe FFBB  
loisirs mixte**  
encadrée par  
Séverine SENECHAL et  
Jérôme VAUDRAY  
le vendredi de 20h30 à 23h00  
(Matches amicaux)

## Gym détente

L'Association de Gym Détente est toujours très active à ST DIDIER. Le nombre de sportives augmente régulièrement chaque année avec plus de quatre-vingts adhérentes et adhérents pour cette nouvelle saison.

Sept cours au choix à des jours et des horaires différents. Deux animatrices sportives dynamiques, Delphine et Madrine (diplômées d'État), vous entraînent.

- LUNDI 15H à 16H : GYM DOUCE ET CORRECTIVE

Avec Delphine

- LUNDI 19H à 20H : PILATES

Avec Delphine

- MARDI 19H à 20 : PILATES

Avec Madrine

- MERCREDI 10H15 à 11H15 : PILATES

Avec Delphine

- JEUDI 19H à 20H : GYM TONIC

- JEUDI 20H à 21H : STEP/LIA /ZUMBA



Nouveau, cette année, des cours de danse sont ouverts aux enfants de 6 à 13 ans le jeudi de 17h30 à 18h30

Avec Madrine

Pour nous contacter : en mairie ou BUREAU :

Antoinette SEIGLE VATTE, présidente : 06 88 13 58 36

Arlette CEZARD, trésorière : 06 11 43 00 33

Françoise CUVILLIER, secrétaire : 06 84 72 95 37 ou 04 74 88 78 55

Autres membres :

Sophie TENBOURET, vice présidente

Daniele CHRISTORY, trésorière adjointe

Catherine RABATEL, secrétaire adjointe

Nathalie HOANG, secrétaire adjointe



## Jeff Club

Le Jeff Club est une association multi-sports qui regroupe une bande de copains depuis presque 3 décades. Les sports pratiqués sont variés mais le sport de référence reste la course à pied (plutôt orientée « chemins »). Les 18 derniers mois d'épidémie n'ont pas permis de pratiquer ce sport en groupe alors qu'il s'agit de l'ADN même du club : partage et convivialité. Depuis septembre, nous renouons avec plaisir avec nos entraînements collectifs et nous invitons tous les coureurs du village à nous rejoindre les samedis matins et dimanches matins (lieux donnés sur des groupes Whatsapp la veille).

Le Jeff Club, c'est aussi un événement sportif annuel. L'année dernière, devant les incertitudes nombreuses liées à la pandémie, son organisation relevait du casse-tête. Nous avons donc opté pour un format de randonnée pédestre avec 2 circuits différents pour découvrir ou redécouvrir les beaux chemins de notre village.



Nous espérons que cette année 2022 sera libérée de toute contrainte, qu'elle nous permette de pratiquer notre sport avec une plus grande régularité et d'organiser à nouveau notre événement sous sa forme course chronométrée / randonnée.

Sportivement, le Jeff Club  
contact@gmail.com



## Union Sportive Cassolards Passageois

### PRÉSENTATION DU CLUB

L'USCP, acronyme de Union Cassolard Passageois, est le club de football né il y a maintenant 15 ans de la fusion entre les clubs de foot de Saint Didier de la Tour et de Le Passage.

Gérés depuis leurs créations par des habitants des villages, c'est maintenant les enfants et les petits enfants qui ont repris le flambeau pour faire vivre l'une des associations qui compte le plus de licenciés à Le Passage et Saint Didier.



Club familial, l'objectif principal du club est avant tout le plaisir, l'esprit d'équipe et le développement de nos jeunes joueurs en espérant qu'un jour ils viennent prendre la place des joueurs présents aujourd'hui en senior.

Géré exclusivement par des bénévoles, le club a gardé cette année une composition de bureau identique à celle de l'année passée.

Flavien Bechet est toujours le président, assisté par Romain Viudez qui officie en tant que vice-président. Nathalie Hoang est toujours notre secrétaire et Nadège Berger notre correspondante.

Au niveau de la trésorerie, Ghislain Breuil rempile pour une deuxième année. Emilien Bechet et Louis Granat ont, quant à eux, un rôle primordial dans un club de district, responsable des casse-croûtes d'après match et de l'approvisionnement de la buvette.

Le bureau est complété par nos membres actifs qui sont : Julien Belhadi, Kim Hoang, Marcel Mermillod, André Bechet, Laura Youbi et Corentin Morel.

### LE SPORTIF

Du point de vue du sportif, l'année 2020/2021 a été difficile avec un championnat arrêté après seulement une poignée de matchs. Nous ne ferons donc pas cette année un bilan de l'année passée mais une projection pour l'année à venir.

Comme tous les ans, l'USCP est présent dans toutes les catégories des U6 aux seniors avec une entente pour les catégories U13, U15 et U17 avec le club voisin du FC2V (Valencogne, Virieu, Saint Ondras).

Les tout-petits de U6 à U9, qui s'entraînent le mardi soir à Saint Didier,

sont gérés par Alixan Michel, Enzo et Bastien Caire et ont un effectif composé d'une quinzaine d'éléments. Les U10-11 sont entraînés par Denis Cecillon et Damien Houste. Ils sont 16 joueurs assidus à l'entraînement et aux plateaux le samedi.

Les U13, en entente avec le FC2V, sont gérés par Denis Montet. Avec un groupe nombreux et de qualité, les deux équipes effectuent un début canon, en espérant que cela perdure. Les U15 sont toujours coachés par le duo Flavien Bechet et Loïc Grutter. Avec plus qu'une seule équipe mais tout de même 23 joueurs, il faut appréhender le passage sur le grand terrain qui est toujours compliqué au départ.

Pour les U17, le duo que l'on pourrait qualifier maintenant d'historique composé de Romain Viudez et Kim Hoang gère lui aussi un effectif de 23 joueurs de grande qualité.

Enfin le groupe senior, fort d'une quarantaine de joueurs, est toujours entraîné par Jean Pierre Bechet, secondé cette année par un enfant du club revenu aux affaires en tant que coach, Florian Barbier.

Comme tous les ans, un grand merci à Auguste Perrin Bit et André Bechet qui portent fièrement leur drapeau de touche tous les week-ends, à Annie Bechet pour les casse-croûtes qui a décidé de laisser la main cette année et à Daniel Frechet toujours là pour dégainer ses cartons et sortir son sifflet.

### LES MANIFESTATIONS

L'année passée a été difficile sur le plan sportif mais aussi sur le plan des manifestations. Avec une seule manifestation qui a pu avoir lieu, le concours de pétanque, où une trentaine de doublettes sont venues jouer malgré la pluie battante.

Nous espérons donc que, cette année, nous pourrions organiser sans problèmes nos manifestations qui sont les suivantes :

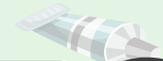
- **Concours de belote** le samedi **5 février** à Le Passage
- **Fête de la bière** le samedi **2 avril** au gymnase de Saint Didier de la Tour
- **Tournoi Campeggia** le lundi **6 juin** au stade de Saint Didier de la Tour
- **Concours de pétanque** le samedi **25 juin** à Saint Didier de la Tour
- **Calendriers** le samedi **26 novembre** dans les deux villages.

Pour plus de renseignement, contactez Flavien Bechet au 06 86 93 82 52.

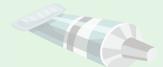
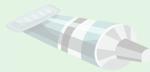




**ASSOCIATIONS**



**CULTURELLES**



## Club Auto retro

Comme la saison 2020, la saison 2021 a été bien perturbée par la COVID-19. Aucune manifestation n'a pu être organisée les 6 premiers mois. Nous avons ensuite participé au forum des associations du 4 septembre, avec la présentation de 6 voitures. Certains ont aussi pu participer à un pique-nique à Notre Dame de Milin à l'occasion du défilé de tracteurs agricoles. Notre seule sortie du club a été organisée le 3 Octobre à Notre Dame de l'Osier, avec un pique-nique à midi.

Cette année, nous avons perdu notre ancien adhérent, Jean-Claude Lalechère. Nous renouvelons notre sympathie à son épouse et à sa famille.



### COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Jean Noël Jacolin  
Vice-président : Rousset Rolland  
Secrétaire : Gasmier Noëlle  
Secrétaire adjoint : Clément Gaget  
Trésorière : Maryse Moulon



## Chorale La Clé des Chants

Après deux années de silence, la chorale « La Clé des Chants » prépare doucement son retour.

Le Conseil d'administration a été entièrement renouvelé en octobre dernier.

Après 10 ans de responsabilités au poste de président, Bernard Gallien a voulu se retirer et nous souhaitons la bienvenue à Marie-Thérèse Cornu, la nouvelle présidente. Tous les choristes remercient chaleureusement Bernard pour ces longues années de dévouement.



A la demande du chef de chœur Jean-Claude Guillemain, qui souhaite être soulagé d'une partie du travail de direction, la chorale fonctionnera désormais avec deux chefs de chœur en alternance.

Après un certain délai de reprise, les 45 choristes ont hâte de retrouver leur public et espèrent être en mesure de vous offrir un beau concert de Noël en décembre 2022.

*Votre chorale vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne et heureuse année.*



## Sou des écoles

Ces 2 dernières années ont été marquées par une crise sanitaire que tout le monde connaît trop bien et qui a malheureusement empêché la majeure partie des manifestations prévues par le sou des écoles.

C'est donc avec beaucoup d'espoir sur l'avenir qu'un nouveau bureau a été créé. Sa composition :

Présidente : Mme DUFOUR Mélanie ;  
Vice-présidente : Mme ALBER JOHNE Claire ;  
Trésorier : M. HERBUEL Ludovic ;  
Trésorière adjointe : Mme REJEB Fanny ;  
Secrétaire : Mme ROJON Christelle ;  
Secrétaire adjointe : Mme PRIOLO Charlène.

Nous avons à cœur de relancer de nombreuses manifestations. Tout d'abord pour que nos enfants puissent continuer leurs sorties scolaires, culturelles, et autres activités pédagogiques car nous vous rappelons que tout cela est entièrement financé par le sou des écoles.

Mais aussi pour retrouver ces moments de partage et de convivialité importants dans la vie du village et qui nous ont tant manqués ces dernières années !!!

Nous souhaitons notamment revisiter le traditionnel arbre de Noël afin que parents et enfants savourent ensemble ce moment de bonheur et de féerie (12/12/2021). D'autres événements majeurs tels que le Carnaval et la Kermesse feront leurs grands retours (04/03/2022 et 02/07/2022). A cela s'ajouteront diverses ventes (brioches, calendriers...) dont les parents seront tenus informés tout au long de l'année.

Ces manifestations demandent beaucoup de préparation mais surtout beaucoup de bras !!! C'est pourquoi nous vous attendons nombreux pour nous apporter votre aide dès que vous le souhaitez.

Nous remercions tous les membres actifs qui ont déjà accepté d'être présents dans la vie du sou mais également les enseignants qui donnent de leur temps et sans qui rien ne serait possible.

En attendant de vous retrouver très vite, nous vous souhaitons une excellente année 2022 !!!

*Le bureau du sou*

The background features a light pink color with a collage of various icons representing social support and aid. These include hands holding hearts, flowers, gift boxes, globes, houses, and groups of people. Some icons are semi-transparent and overlap the text.

# *ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE SOCIALE*

## AEEP

### L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE ET D'EDUCATION POPULAIRE

L'AEEP comme beaucoup d'associations a souffert de la période de la pandémie. Malgré tout elle est optimiste pour l'avenir.

Le 15 septembre 2021 elle a tenu son assemblée générale en présence des 27 membres adhérents à l'association. La salle AEEP est entièrement à charge de cette dernière qui en assure l'entretien et les frais de fonctionnement. Une salle construite à partir de 1949 par des bénévoles et de généreux donateurs.

Après avoir fait l'impasse sur 2020, il était temps de faire le point sur l'activité de l'association et aussi sur les travaux effectués tout au long de cette période perturbée.

L'activité a repris lors de la foire des marrons en proposant la choucroute à emporter. C'était une nouvelle formule pour permettre aux personnes de se passer du passe sanitaire. Nous remercions sincèrement les bénévoles qui ont assuré la réussite de la choucroute. Une formule qui sera reconduite l'année prochaine et les années à venir. Nous remercions également les personnes qui chaque année nous font confiance en réservant leur repas. Les travaux effectués permettent aux enfants qui participent aux cours de catéchisme d'être accueillis dans de meilleures conditions ainsi qu'aux

diverses activités autorisées comme la préparation de funérailles et les réunions de famille.

*Les membres de l'AEEP / Monique Rousset*



## Amicale Cassolarde des donneurs de sang

Cette année encore cette « petite chose » microscopique nous aura bien embêté, contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la taille qui compte... oui cette « petite chose » que l'on nomme COVID nous aura empêché de faire le loto ainsi que le voyage...

Mais bon, gardons le moral, le bout du tunnel a l'air de se profiler à l'horizon.

Nous avons tout de même pu organiser la remise de médailles en septembre : une petite vingtaine de récipiendaires s'est présentée sur 58 invités, c'est peu mais c'est déjà ça.

49 donneurs ont reçu la médaille de bronze pour 3 - 5 - ou 10 dons  
- Stéphanie LIANDRAT, Luc ROSTAING et Bernard GUTTIN ont reçu la médaille de bronze pour 25 dons

- Nadège MERMILLOD BLONDIN, la médaille d'argent pour 45 dons

- Gabriel PERICAS, Robert PERRIN-BIT, Bruno PRILLY, la médaille d'argent pour 75 dons

- Catherine GRANGER, la médaille d'or pour 60 dons

- Hervé MARREL, la médaille d'or pour 100 dons

- Et enfin notre Présidente Aline ROUSSET a reçu la médaille d'or avec palme pour 100 dons. Un très bel exemple. Bravo Aline !!!

Merci à tous ces donneurs, d'autant que l'EFS (Etablissement Français du Sang) crie au secours car les réserves de poches sont au plus bas alors que les demandes sont de plus en plus élevées. Nous vous encourageons vivement à prendre une petite heure sur votre temps, une heure c'est vraiment peu dans une vie, et **vous pouvez pendant cette heure sauver trois vies** : mais

oui, en une heure vous devenez, sans le savoir, un héros !... Alors, vous avez entre 18 et 70 ans, venez vite !!!

**Les prochaines collectes :**

**Vendredi 25 Janvier 2022;**

**Vendredi 10 Juin 2022 ;**

**Vendredi 26 Août 2022 ;**

**Vendredi 16 Décembre 2022**

À la halle des sports de Saint Didier. Les prises

de rendez-vous sont toujours nécessaires et c'est bien car cela évite l'attente.

Cette année nous avons eu tout de même 265 dons, dont 16 nouveaux. C'est pas mal mais « peut mieux faire ».

Nous espérons bien que cette année le loto aura lieu le 30 Janvier avec, sans doute, l'obligation du passe sanitaire. De nombreux lots seront mis en jeu : alors venez nombreux.

En fin d'année 2020 nous avons eu la peine de perdre un ancien président ; Jean Marc Favre, à sa famille nous adressons toute notre amitié et nos sincères condoléances.

Bonne année à tous et prenez bien soin de vous.



### LE BUREAU :

Présidente : Aline Rousset

Secrétaire : Marie-Jo Mion

Secrétaire adjointe : Pascale Bardinat

Trésorière : Lysiane Granger

Trésorière adjointe : Laurence Rey

Vérificateur des comptes : Laurent Rey



*Lysiane GRANGER*

## Famille Annuarité



L'association Famille Annuarité est une ONG qui a pour mission de venir en aide aux enfants en difficultés dans tous les domaines : social, psychologique, matériel...

En ce moment notre priorité est de construire une structure d'accueil pour les enfants à Kinshasa et accueillir les enfants en difficulté dans leur environnement.

2021 a été une seconde année blanche pour l'association, aucun de nous ne pouvant se rendre sur place à cause des contraintes sanitaires, peu d'aides ont été envoyées, aussi les priorités restent les mêmes : construire les salles de classes et développer sur place une activité qui les rendra autonomes financièrement.

Si notre projet vous intéresse :  
[www.familleannuarite.org](http://www.familleannuarite.org) ou nous contacter au 04 74 33 37 19  
Vous êtes tous les bienvenus !

### POURQUOI À KINSHASA ?

Parce que dans, ce pays, en ce moment, de très nombreux enfants sont jetés dans la rue par la misère, la maladie, les guerres continuelles dans l'est du pays et l'instabilité des pays alentour (Afrique centrale) qui provoquent des déplacements de population.

Notre projet est soutenu par la Caritas en République Démocratique du Congo.



## Les Petits Explorateurs

Que de changements au Centre de Loisirs ! L'association Familles Rurales de St Didier de la Tour à laissé place à l'association LES PETITS EXPLORATEURS avec la collaboration de la fédération Léo Lagrange en mission employeur depuis le 1er septembre 2021.

Chaque mercredi et les vacances scolaires (hormis 3 semaines en Août et Noël) les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis dans les locaux de l'école mis à disposition par la mairie.

Début janvier, le Centre accueillera une nouvelle directrice pour proposer aux enfants encore plus de projets et de découvertes...

Retrouvez toutes les informations du centre sur notre site internet  
<https://les-petits-explorateurs-08.websself.net>,  
via [lespetitsexplorateurs38110@gmail.com](mailto:lespetitsexplorateurs38110@gmail.com) ou au 07 64 36 84 00.

Cindy VARVIER





**ASSOCIATIONS  
DE MÉMOIRE  
HISTORIQUE**

## Amicale des Anciens Combattants - FNACA

Cette année encore ce fichu virus nous aura empêché de commémorer dignement le 19 mars et le 8 mai. Cela ne s'est fait qu'en comité restreint : M. le Maire, le porte-drapeau, le Président et le Trésorier FNACA. Une gerbe offerte par la municipalité a été déposée chaque fois.

Le repas familial de décembre 2020 a été annulé, les restaurants étant fermés. Par contre, celui du mois d'août 2021 a bien eu lieu, en respectant bien sûr les mesures sanitaires, toujours au même endroit, chez Lysiane. Un menu gastronomique nous était servi par deux jeunes filles. De plus le soleil était au rendez-vous.



Le voyage a également eu lieu en septembre. Les années se faisant sentir, nous ne sommes pas allés loin, l'essentiel étant d'être réunis. Partis à 8 heures, nous sommes allés visiter la distillerie Meunier à St Quentin sur Isère, suivi d'une dégustation. Puis nous sommes allés, c'était le but du voyage, déposer une plaque sur la tombe de notre ami, le Père François Blanc, qui a été prêtre à St Didier dans les années 70 et membre de la FNACA. Avec grand regret, nous n'avions pas pu assister à ses funérailles à cause de la pandémie. Ensuite le repas fut un moment très convivial. Et nous avons terminé par la visite d'un séchoir à noix, suivi également d'une dégustation de tous les produits faits à base de noix. Puis nous sommes rentrés tranquillement en fin de journée.

Lors de la remise de la plaque au Père Blanc, nous avons été un peu déçus qu'aucune croix, ni même son nom ne figure sur sa tombe, aussi dès notre retour, Lucien Barnier, notre Président, a sorti ses outils et a confectionné une magnifique croix portant son nom, qu'une petite délégation a déposée en octobre.



Une journée très importante, qui n'a pas pu avoir lieu en 2020, toujours pour les mêmes raisons, a été organisée cette année en présence du Colonel Daniel Favard, « Maître de cérémonie » : le 11 Novembre fut très particulier puisque nous avons remis à notre porte-drapeau, un drapeau de 1920 refait à neuf et à l'identique. Nous avons également célébré le 100ème anniversaire de notre monument aux morts et remis deux médailles : la croix du combattant à Robert Morawek et le diplôme de 10 ans de porte-drapeau à Robert Malleton, tous deux habitants de Ste Blandine mais adhérents à la FNACA de St Didier. La foule était nombreuse, le Maire, Philippe Guérin a accueilli Caroline Gadou, sous-Préfète, Frédérique Puissat, Sénatrice, de nombreuses personnalités civiles et militaires. Il fallait souligner également la présence particulière des

enfants : merci à Mme la Directrice et chaque enseignant qui se sont beaucoup impliqués, en faisant participer chaque classe à la préparation de cette cérémonie. Il fallait noter également la présence de nombreux drapeaux des comités extérieurs mais aussi la participation de deux jeunes porte-drapeaux, fils et petite fille d'anciens combattants : merci à ces jeunes. Nous avons 3 drapeaux pour un porte-drapeau, le drapeau courant de la FNACA et anciens combattants, le nouveau drapeau de 1920 avec le coq gaulois et un ancien drapeau de 1945. Là encore, nous pouvons remercier la fille de notre ami décédé, Roger Marcelpoil. Elle nous les a remis après le décès de son père qui les avait récupérés lors du déménagement de l'ancienne mairie.

S'en est suivi un apéritif, offert par la FNACA à tous les participants et un goûter aux enfants offert par la municipalité.

Enfin un repas pris en commun avec les Anciens Combattants était offert par la municipalité, merci.



Puis le Dimanche 14, une messe a été célébrée pour les anciens combattants au cours de laquelle le nouveau drapeau a été béni, là encore les comités étaient très bien représentés.

- Nos peines :

Cette année, nous avons perdu deux adhérents : Pierre Félix Tessa et, en fin d'année, Daniel Queyron : Daniel ne manquait aucune manifestation tant qu'il a pu le faire, nous garderons le souvenir d'un homme très discret mais plein d'humour. Nous n'oublierons pas ses histoires et ses chansons remémorant la guerre d'Algérie.

A ces familles nous présentons nos sincères condoléances et toute notre amitié.

BONNE ANNEE A TOUTES ET TOUS ET SURTOUT BONNE SANTE .

Lysiane Granger



### COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Lucien Barnier

Vice Président : René Jacquet

Secrétaire : Lysiane Granger

Trésorier : Michel Verdel

Porte-drapeau : Guy Lalechère

Correspondant du journal l'Ancien

d'Algérie : Lysiane Granger

## Le Souvenir Français



Le Souvenir Français Créé en 1887 par François-Xavier Niessen, est une association nationale reconnue d'Utilité Publique depuis le premier février 1906 et placée sous le haut patronage du Président de la République.

L'Association observe une stricte neutralité dans le domaine politique et religieux. Le Souvenir Français a reçu le 16 octobre 2014, un agrément national au titre des associations éducatives et complémentaires de l'enseignement public pour intervenir dans les écoles et collèges.

Le Souvenir Français a pour objectif et pour devoir :

- de **poursuivre le recensement des tombes** des soldats "Morts pour la France" afin de les entretenir, les restaurer, les fleurir ;
- de **participer aux cérémonies** officielles ;
- d'**accentuer les rencontres** dans les écoles, les collèges et auprès des conseils municipaux d'enfants.

Des peintures immortalisant cette période difficile sont présentées, de même que des objets ayant appartenus à des soldats. Les enfants ont pu essayer casques, médailles... Les échanges entre les professeurs, les élèves et les représentants du Souvenir Français étaient riches en émotion et très intéressants. Les autres activités du Souvenir Français sont :

- de **développer les conférences et expositions** diverses.
- de **soutenir la section** « Génération Jeunes du Souvenir Français de la Tour du Pin »

Pierrot Guinet, 10 ans, a rejoint la section des jeunes porte-drapeaux, composée de Cyprien Perrier, Baptiste Guillaud, Thomas Mailler.

En septembre : participation aux forums des associations de La Tour du Pin, Morestel, Corbelin, Montalieu-Vercieu, Veyrins-Thuellin.

Le Comité de la Tour du Pin - Pays des Couleurs, souhaite à toutes et à tous une belle année 2020 et compte sur vous pour continuer à transmettre les valeurs du Souvenir Français.

Pour tous renseignements :

Monsieur Robert PICHON Président du comité De LA TOUR DU PIN - Pays des Couleurs.  
06 29 35 96 72 Mail : robert-pichon@orange.fr





## Timéo, l'étoile montante Cassolarde

«Mon rêve... devenir pilote de Formule 1»

Bonjour à tous, je m'appelle Timéo Fagot Revurat et j'habite à St Didier de la Tour.  
J'ai démarré le karting à l'âge de 7 ans car je suis passionné par la vitesse et par la compétition automobile.

Mes premiers tours à bord d'un karting de location ont été pour moi la découverte d'une passion à seulement 7 ans. Je rêvais de ce kart tous les soirs avant de m'endormir.

A 8 ans, j'ai ensuite passé mes volants de bronze, d'argent et d'or pour démarrer une école de pilotage encadré par la fédération française de karting qui forme les pilotes en herbe de demain. Nous avons ensuite acheté un kart pour se préparer à la compétition de haut niveau.

C'est pour moi un rêve éveillé de prendre possession de ce petit bolide à seulement 9 ans, d'enfiler mon casque, de faire le vide autour de moi et d'obtenir des sensations de vitesse à 112 km/h sur tous les circuits français pour gagner des courses.

J'ai démarré les courses l'année dernière à 10 ans en me rapprochant d'un team professionnel (Team Foti) qui s'occupe de toute la maintenance des courses et qui a notamment propulsé Olivier Panis vers la Formule 1. Les conseils du team manager ainsi que de son équipe m'ont permis de gagner mes deux premières courses à Crolles (38) et à Château Gaillard (01) et de devenir champion de la coupe de la ligue Rhône-Alpes de karting en catégorie « Cadet » en 2020 à 10 ans.



Cette année 2021 a été pour moi le démarrage dans le grand bain avec une participation au championnat de France dans le centre de la France où je suis arrivé dans le top 35 des pilotes français. Je conserve aussi mon titre de Champion de la coupe de la ligue Rhône-Alpes en 2021. Actuellement, dans ma catégorie, les pilotes sont âgés de 11 à 13 ans et j'ai donc encore deux ans pour progresser et atteindre mon but. Essayer de devenir le Champion de France de karting en catégorie Cadet en 2022 ou 2023 comme l'ont été deux actuels pilotes de formule 1, Esteban Ocon et Charles Leclerc.

Mon rêve et ma passion m'aident tous les jours à gravir les échelons autant à l'école que sur la piste. Mon objectif premier est de me battre pour la victoire en karting et intégrer à 14 ans la filière FFSA Academy au Mans. Cette école forme les meilleurs pilotes français en sport étude pour propulser les jeunes talents du karting de haut niveau vers le pilotage automobile en monoplaces en championnat de France de Formule 4 et pour intégrer l'équipe de France Junior. La route est longue mais je suis persuadé que le travail, ma motivation et mon envie feront de ce challenge une réussite !

Je remercie mes sponsors sans qui rien ne serait possible et notamment mon village de St Didier de la Tour qui m'aide pour réussir.





## Le rucher des Vaudrines

Le Rucher école des Vaudrines a été créé par Marc GHIZZO et Christian BIENVENU en 2016 sur la commune de Saint Didier de la Tour. Une convention entre le Syndicat Apicole Dauphinois (SAD), la Mairie de St Didier de la Tour et la communauté de communes des Vallons de la Tour (aujourd'hui les Vals du Dauphiné) a permis au rucher de voir le jour.

Depuis 2016, le rucher école a formé plus d'une soixantaine d'apiculteurs en Nord Isère. Au mois de mars, les cours théoriques sont dispensés dans une salle gracieusement mise à disposition par la Mairie de St Didier de la Tour. Les sessions pratiques en plein air au rucher école permettent de mettre en application la théorie dispensée et de familiariser les débutants à la manipulation de colonies d'abeilles, voire vaincre, pour certains stagiaires, les appréhensions et les peurs.

La saison apicole 2021 a vu une dizaine de stagiaires en formation initiation à St Didier de la Tour, où la théorie a été dispensée essentiellement en visioconférence au mois de mars puis très vite les sessions pratiques au rucher des Vaudrines ont été mises en place par Véronique et Alex, les deux référents du rucher école. Le re-confinement du printemps a contraint les référents du rucher à réaliser des vidéos tous les week-ends pour tenir informés les stagiaires de l'évolution des colonies semaines après semaines sur toute la saison apicole.

Aujourd'hui trois belles colonies populeuses et saines de race « Buckfast » peuplent le rucher école et ont été rejointes récemment par deux colonies d'abeilles « Noires » (abeilles locales) qui feront l'objet de sessions spécifiques de perfectionnement des stagiaires l'année prochaine. Une partie « Rucher familial » est disponible pour les stagiaires prioritairement habitants de St Didier de la Tour qui souhaitent posséder des ruches mais ne disposent pas de terrain pour les héberger.

La remise des diplômes de cette saison 2021 a eu lieu le 2 octobre sur le rucher école, en présence d'élus de la municipalité et une visite éclair en début d'après-midi de monsieur le Maire qui a pu trouver un moment entre deux rendez-vous. C'était également l'occasion de clore cette saison apicole 2021 autour d'un buffet apéritif préparé par les commerçants locaux et offert par le Syndicat Apicole Dauphinois (SAD).

Il est temps désormais de préparer la saison de formation 2022 avec la formation initiation, perfectionnement, engagement des reines et dégouttement à l'acide oxalique mais préparer aussi les colonies d'abeilles domestiques du rucher école pour les nouveaux apiculteurs dès mars 2022.





Un castor adulte en train de se nourrir au bord de l'eau (cliché Rémi Bogey)

## Le Castor

Le Castor d'Eurasie *Castor fiber* (L., 1758)

Après avoir frôlé l'extinction en Europe, le Castor fait son retour grâce à la protection dont il fait l'objet depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle et différentes réintroductions à partir du noyau originel situé au sud du bassin du Rhône. Il mesure entre 90 et 120 cm de long (queue comprise) et pèse entre 15 et 38 kg, ce qui fait de lui le plus gros rongeur d'Europe. Il présente des adaptations morphologiques pour la nage et la plongée, mais aussi pour se déplacer, se nourrir ou encore creuser sur la terre ferme, illustrant une vie partagée entre milieux terrestre et aquatique.

Le spectre alimentaire du castor, herbivore strict, est particulièrement large, allant des plantes herbacées à l'écorce d'arbre. 80% des prélèvements de végétation pour la consommation se font dans les 4 premiers mètres à partir du bord de la rive.

Le castor fréquente les fleuves, les ruisseaux, les canaux, les réseaux artificiels d'irrigation ou de drainage ainsi que des plans d'eau (marais, lagunes, estuaires et étangs) lorsqu'ils sont connectés, au moins temporairement, au réseau hydrographique. Les conditions optimales à l'installation du castor sont la présence permanente d'eau, un faible courant et une hauteur d'eau suffisante pour garantir ses déplacements et l'immersion de l'entrée de son gîte.

Le Castor est une espèce territoriale qui vit en groupe familial comprenant en général le couple d'adultes, 2 jeunes de l'année et 2 jeunes de l'année précédente. Son territoire de longueur variable (entre 300 m de rives et 2 km) dépend de la richesse en végétation ligneuse de la ripisylve qui va déterminer sa nourriture hivernale. Chez cette espèce monogame le rut a lieu entre janvier et mars. La durée moyenne de la gestation est de 107 jours, une seule portée par an entre le 15 mai et le 15 juin.

En règle générale il habite des terriers qu'il creuse dans la berge des cours d'eau ou terriers-huttes (quand le toit du terrier s'effondre). Les vraies huttes sont rares en France. L'entrée du gîte doit être immergée afin notamment de le protéger des prédateurs.

En cas de nécessité (notamment sur les petits cours d'eau), il construit des barrages constitués de branchages mais aussi parfois de galets et de terre. Leur fonction est de garantir l'immersion de l'entrée du gîte, de limiter les étiages et d'étendre le domaine vital.

La création de barrages a pour effet de ralentir les écoulements, réduire l'intensité des pics de crues et favoriser la recharge des nappes d'eau souterraines. Ce ralentissement de l'écoulement de l'eau et l'accroissement des secteurs inondés améliorent la capacité d'autoépuration des cours d'eau, la rétention des sédiments, les connexions entre les milieux rivulaires et diffèrent les effets des sécheresses printanières que nous subissons de plus en plus fréquemment.

Dans l'ensemble, le castor a un impact important sur le bon fonctionnement et la réhabilitation des zones humides dégradées et la diversité d'habitats qu'il crée s'accompagnent d'une augmentation de la diversité floristique et faunistique. Le castor rend ainsi gratuitement de nombreux services écosystémiques (effet tampon sur les crues, soutien des débits d'étiage, épuration de l'eau, régulation du climat, maintien de la pollinisation, biodiversité, etc.). La prise en compte de l'espèce dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques de l'Isle Crémieu apparaît donc comme essentielle.

D'abord localisé sur le Rhône, il a aujourd'hui colonisé la plupart des affluents et une expansion de l'espèce est observée sur l'ensemble de l'Isle Crémieu. Ce constat positif ne doit cependant pas masquer certains « points noirs » qui peuvent constituer des obstacles au bon développement du castor sur le territoire (la correction de certains cours d'eau, les pressions sur la ripisylve, les ouvrages transversaux non franchissables...). Aussi, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été sollicitée par des agriculteurs et des élus pour intervenir sur des barrages qui ont un impact sur des parcelles agricoles ou urbanisées. Si, à l'échelle du territoire, le nombre de sollicitations est relativement faible pour l'instant, il est probable que cette situation soit amenée à devenir plus fréquente.

C'est pourquoi la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et ses partenaires ont mis en place un plan d'actions afin de permettre la cohabitation du castor et des activités humaines. Celui-ci vient ainsi compléter, pour l'ensemble du district naturel de l'Isle Crémieu, le plan initié en 2019 par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bourbre.

Pour plus d'information sur le castor (participer à une sortie !) et la nature en général : Lo Parvi 1A rue de la Gare 38460 Trept <http://loparvi.fr> Tel : 0474924862 courriel : [contact@loparvi.fr](mailto:contact@loparvi.fr)



## Un sourire

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup  
Il enrichit ceux qui le reçoivent  
Sans appauvrir ceux qui le donnent.  
Il ne dure qu'un instant  
Mais son souvenir est parfois éternel.  
Personne n'est assez riche pour s'en passer  
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter  
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires.  
Il est le signe sensible de l'amitié.  
Un sourire donne du repos à l'être fatigué.  
Rend du courage aux plus découragés.  
Il ne peut s'acheter, ni se prêter, ni se voler  
Car c'est une chose qui n'a de valeur  
Qu'à partir du moment où il se donne  
Et si quelque fois vous rencontrez une personne  
Qui ne sait plus avoir le sourire  
Soyez généreux, donnez-lui le vôtre  
Car nul n'a autant besoin d'un sourire  
Que celui qui ne peut plus en donner aux autres.

La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri.



*Poème anonyme aperçu dans la vitrine  
du commerce « La Vie en chocolat »,  
Mont-Noir, Belgique*

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

JANV.

D 09 Matinée 3 Raquettes - ASTC (tennis)  
 D 22 (au plus tard) Voeux de la municipalité en ligne sur l'application  
 S 29 Théâtre - Association Anuarite  
 D 30 Loto - Amicale des donneurs de sang

Halle des sports  
 Halle des sports  
 Foyer rural  
 Halle des sports

FÉV.

V 04 Confection par l'association de bugnes - BCC  
 S 05 Vente de bugnes - BCC  
 S 05 Concours de belote - USCP (football)  
 D 06 Assemblée Générale + repas des adhérents - Club Auto Rétro  
 D 06 Matinée Soft Balle Tennis - ASTC

Cuisine du Foyer rural  
 Halle des sports  
 Le Passage (salle des fêtes)  
 Foyer rural  
 Halle des sports

MARS

V 04 Carnaval - Sou des écoles les P'tits Cassolards  
 D 06 Matinée Boudins à la chaudière - ACCA (chasse)  
 D 06 Matinée 3 raquettes - ASTC  
 S 19 Commémoration du 19 mars - Amicale des Anciens Combattants/FNACA  
 V 25 Collecte du Don du Sang : 16h/19h45 - Amicale des donneurs de sang  
 S 26 Matinée Nettoyons la nature - La municipalité

Halle des sports  
 Préau de l'école élémentaire  
 Halle des sports  
 Monument aux morts  
 Halle des sports  
 Mairie (9h00)

AVRIL

S 02 Fête de la bière / repas - USCP  
 D 10 Election du président de la République - 1<sup>er</sup> tour  
 D 10 Fete du club - Club Loisir d'Automne  
 D 10 Chasse aux oeufs - Amicale Cassolarde du personnel  
 M 13 Vente de chocolats - Les Petits Explorateurs  
 S 16 Chasse aux oeufs - BCC  
 D 24 Election du président de la République - 2<sup>ème</sup> tour

Halle des sports  
 Halle des sports  
 Foyer rural  
 Centre de loisirs à l'école élémentaire  
 Halle des sports  
 Halle des sports

MAI

D 08 Matinée 3 raquettes - ASTC  
 D 08 Commémoration du 8 mai - Amicale des Anciens Combattants  
 D 15 Foire de Printemps - Comité des fêtes  
 D 15 Repas de la Foire de Printemps : Cassoulet - La Clé des Chants  
 D 15 Foire de Printemps : Stand\* - Amicale Cassolarde du personnel  
 S 28 Concours de boules - Amicale Boule Cassolarde

Halle des sports  
 Monument aux morts  
 Centre du village + Foyer rural  
 Foyer rural  
 Centre du village  
 Boulodrome + terrain stabilisé

JUIN

V 03 La fête des voisins pour tous les Cassolards - Comité des fêtes  
 S 04 Tournoi - BCC  
 L 06 Challenge Adrien Campeggia - USCP  
 V 10 Danses - Gymnastique Détente  
 S 11 Concours de pétanque - ACCA  
 D 12 Election législatives - 1<sup>er</sup> tour  
 V 17 Collecte du Don du Sang : 16h/19h45 - Amicale des donneurs de sang  
 D 19 Election législatives - 2<sup>ème</sup> tour  
 V 24 Assemblé Générale - BCC  
 S 25 Assemblé Générale - ASTC  
 S 25 Concours de pétanque - USCP  
 D 26 Thé Dansant avec orchestre - Famille Anuarite

Allée des platanes village/Préau de l'école  
 Halle des sports  
 Halle des sports+ complexe sportif  
 Foyer rural  
 Terrain stabilisé/Halle des sports  
 Halle des sports  
 Halle des sports  
 Halle des sports  
 Foyer rural  
 Terrain stabilisé/Halle des sports  
 Halle des sports

JUIL.  
 AOÛT.

S 02 Kermesse - Sou des écoles les P'tits Cassolards  
 J 14 Concours de pétanque + Feu d'artifice + Bal - Comité des fêtes  
 V 26 Collecte du Don du Sang : 16h/19h45 - Amicale des donneurs de sang

Halle des sports  
 Halle des sports/Complexe sportif  
 Halle des sports

SEPT.

S 03 Forum des Associations - Comité des fêtes  
 V 30 Assemblé Générale - Comité des fêtes

Halle des sports  
 Salle de réunion

OCT.

S 01 Concours de boules - Amicale Boule Cassolarde  
 A Définir La semaine Bleue - Le CCAS  
 D 09 Foire des Marrons - Comité des fêtes  
 D 09 Repas de la Foire des Marrons : Choucroute - AEEP  
 D 09 Foire des marrons : stand\* - Amicale Cassolarde du personnel  
 D 16 Repas des Aînés - Le CCAS

Boulodrome + terrain stabilisé  
 Centre du village  
 Foyer rural  
 Centre du village  
 Halle des sports

NOV.

D 06 Marche - Jeff Club  
 V 11 Commémoration du 11 Novembre - Amicale des Anciens Combattants/FNACA  
 V 11 Vente à emporter : diots - Sou des écoles les p'tits Cassolards  
 D 20 Loto pour le Téléthon - Amicale Cessieuthon  
 S 26 Vente des calendriers à domiciles - USCP

Foyer rural  
 Monument aux morts  
 Préau de l'école élémentaire  
 Halle des sports  
 Vestiaires du foot

DÉC.

D 11 Arbre de Noël - Sou des écoles les p'tits Cassolards  
 V 16 Collecte du Don du Sang : 16h/19h45 - Amicale des donneurs de sang  
 D 18 Concert de Noël - La Clé des Chants

Halle des sports  
 Halle des sports  
 Foyer rural